

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

56 ème ANNÉE - NUMÉRO 801

20 SEPTEMBRE 2002 - 150 Francs CFA

pour-
Toute
a ses
bitionsHicu-
ntrôle
ce ou
l'ap-
s une
livrer
versa-
traire,
moins
untri-
Bénin.
de tel
ranter
mères
la vie
sultat,
pour-
e de la
e sera
lute,
ils ont
vie est
est un
a.

SSOU

de
A.CE
oitse
(S
ses
es

ec

N
ard
00
nin
no
à
13nés
ent

À L'ÉCOUTE DU PAPE

L'ÉTAT DE DROIT CONTRIBUE À L'UNITÉ NATIONALE



(...) Établir et développer une culture de paix est pour une nation un devoir exigeant et noble, inscrit dans la vocation de l'humanité à se reconnaître comme une famille. Cet engagement appelle chaque nation à assumer des choix courageux, afin de combattre l'égoïsme sous toutes ses formes dont on constate les effets en particulier dans les déséquilibres d'ordre économique et social ainsi que dans l'absence de confiance qui, souvent, minent les relations de saine coopération entre les hommes et les peuples. À ce sujet, j'ai eu l'occasion de rappeler, à maintes reprises, qu'il n'y a pas «de paix véritable si elle ne s'accompagne pas d'équité, de vérité, de justice et de solidarité». Est venu à l'échec tout projet qui tend à séparer deux droits indivisibles et interdépendants: le droit à la paix et le droit à

un développement intégral et solidaire» (Message pour la Journée mondiale de la Paix 2000 cf. ORLP n. 50 du 11 décembre 2001). Dans le but de remédier aux graves injustices qui maintiennent dans la misère des nations entières, j'invite les pays riches à soutenir les efforts des pays plus pauvres, en les aidant notamment à mettre en place des structures de développement et des moyens de formation appropriés. En effet, les pays en voie de développement doivent être aidés pour eux-mêmes et non en fonction d'intérêts particuliers des nations auxquelles ils seraient redéversables. Ainsi sera véritablement mise en œuvre cette mondialisation de la solidarité que j'appelle de mes vœux, et qui représente une grande chance non seulement pour la croissance économique de l'humanité, mais aussi pour sa croissance culturelle et morale. (...)

Vatican, 06 décembre 2001

Jean-Paul II

Extraits discours Saint-Père à l'adresse de S. E. M. Mousa Coulibaly, nouvel ambassadeur du Mali près le Saint-Siège à l'occasion de la présentation de ses lettres de créances.

L'ABBÉ GEORGES HOUNYÉMÉ-SÈVOH A REJOINT LA MAISON DU PÈRE

Dimanche 1^{er} septembre 2002 : la nouvelle du départ pour la maison du Père de l'abbé Georges Hounyémé-Sèvoh s'est répandue comme une traînée de poudre.

Vicaire générale émérite de l'archevêque de Parakou, ancien directeur national des écoles catholiques du Dahomey d'alors, l'abbé Georges a été rappelé à Dieu à l'âge de 75 ans après 3 années de maladie et 44 ans de ministère sacerdotal.

C'est l'église Saint-Michel de Cotonou qui a abrité, le vendredi 13 septembre 2002, la messe de ses obsèques présidée par l'archevêque de Cotonou, Monseigneur



Abbé Georges Hounyémé-Sèvoh

(Lire la suite à la page 12)

MENACES SUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNALES

CULTIVER LA STABILITÉ ET LA PAIX À TOUT PRIX

Le 1^{er} décembre prochain, et pour la première fois dans l'histoire du processus démocratique engagé au Bénin grâce à la Conférence des forces vives de la nation de février 1990, les Béninoises et les Béninois se rendront aux urnes pour élire leurs conseillers municipaux. De fait, le pouvoir va descendre à la base. Maliong précieux de la chaîne du Renouveau démocratique au Bénin, une fois concrétisé, le pouvoir à la base marquera la vitalité du mouvement démocratique en cours dans le pays. Ainsi, le Bénin disposera de l'ensemble des outils institutionnels pour son développement souhaité harmonieux.

Si une chose est de disposer des outils qu'il faut pour un bon travail voire un bon profit, autre chose est d'avoir

conscience de la valeur des outils et de s'en servir judicieusement. Nos animateurs sont-ils prédisposés à jouer le jeu ? Au regard de ce qui se passe, la question mérite d'être posée.

Tenez : l'élection du bureau de la Commission électorale nationale autonome (CENA) chargée de l'organisation des municipales vient d'éclater au grand jour les ambitions peu sérieuses d'une certaine frange de la classe politique. D'abord les débats menés en termes de quota par les membres de l'opposition comme de la mouvance et avant l'élection du bureau de la CENA étaient d'un mauvais goût. Mauvais goût d'autant que la CENA est investie d'une mission administrative. Et pour bien s'en acquitter

(Lire la suite à la page 6)

LE SOMMET DE LA TERRE DES ENGAGEMENTS QU'IL FAUT METTRE EN PRATIQUE

Le 26 août au 4 septembre dernier plusieurs chefs d'État de la planète, des représentants d'organismes internationaux et de la société civile... sont réunis à Johannesburg en Afrique du Sud. L'objectif: se pencher sur le développement durable. Plus de 60.000 participants étaient à ce rendez-vous historique qui fait suite au Sommet de la Terre tenu à Rio en 1992 et qui a adopté un programme d'action pour le XXI^e siècle (Agenda 21). Dix ans après, la situation n'aura pas beaucoup évolué dans le sens d'un vrai développement durable. Nombre d'engagements pris à Rio pour protéger l'environnement n'ont pu être respectés par les pays développés. Ainsi, entre autres, il y a eu

— la convention sur les changements climatiques entrée en vigueur en 1994 et non respectée par les pays industrialisés;

— la convention sur la lutte contre la désertification entrée en vigueur en 1996. Mais faute de financement, et jusqu'à aujourd'hui, le texte demeure lettre morte,

— le protocole de Kyoto (Japon) de décembre 1997, complète la convention sur les changements climatiques. En le ratifiant, les pays industrialisés s'engagent à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de 5,2% à l'horizon 2008-2012 et ce par rapport au niveau de 1990. Mais sans surprise, les États-Unis refusent, officiellement en mars 2001, de le ratifier. Pourtant les modalités d'application ont été adoptées quelques mois plus tard à Bonn (Allemagne) et à Marrakech (Maroc)...

À Johannesburg, le Sommet de la Terre s'est voulu un peu plus actif. Et de ce point de vue, cinq domaines particuliers ont été identifiés pour des actions futures. Ils concernent l'eau et l'assainissement, l'énergie, la productivité agricole, la biodiversité et la gestion des écosystèmes. Pour le reste (réduction de la dette des pays pauvres, maintien ou renouvellement des stocks de poissons, meilleure gestion des produits chimiques...), les

(Lire la suite à la page 12)

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

ADJARRA : UN DON DE LA FOI ET UN DÉFI DE LA FOI

« Si le Seigneur ne bâtit la maison, les bâtisseurs travaillent en vain ». (Ps 126, 1)

Cette parole mémorable du psalmiste a désormais une résonance particulière au sein de la population d'Adjarra pleine de reconnaissance à Dieu et aux hommes. Chaleureusement, Adjarra a en effet accueilli dans l'enceinte de la paroisse Sainte-Famille, le don de la foi du peuple croate, le centre pastoral « Bienheureux-Cardinal-Alojzije-Stepinac ».

Au rythme des instruments de musique, tous sont jubilé en action de grâce au Dieu Providence. « In te, domine, speravi (je me suis confié à Toi Seigneur) ». Telle était la devise du Bienheureux cardinal Alojzije Stepinac. Le joyau que contemplent des milliers d'yeux « adjalanou » et étrangers est l'œuvre de Dieu en qui deux peuples différents mais unis par la foi et l'amour ont espéré. Et à la date du 23 août, la délégation croate et la population d'Adjarra mêlées ont assisté à l'inauguration du centre pastoral.

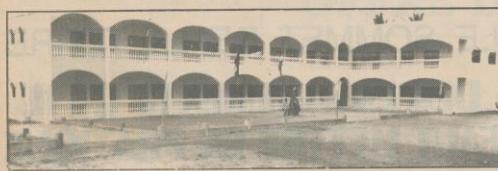
UN CENTRE PASTORAL POUR UNE FORMATION HUMAINE ET SPIRITUELLE

À la paroisse Sainte-Famille d'Adjarra, à 7 kilomètres de Porto-Novo, se dresse le centre pastoral « Bienheureux-Cardinal-Alojzije-Stepinac ». C'est un splendide

appelé à exercer un grand rayonnement. Ce bâtiment peut abriter des conférences d'envergure non moins importantes. Désormais, Adjarra offre un cadre adéquat de réflexion, de retraite et de renouement spirituel avec la possibilité d'un bref séjour. L'intention qui a présidé à l'élaboration d'un tel projet était de doter d'un centre de formation humaine et spirituelle la plus ancienne paroisse dédiée à la Sainte-Famille sur la côte ouest-africaine. Nous lisons dans la plaquette éditée à l'occasion de l'inauguration : « Il (ce centre) contribuera non seulement au renouveau spirituel de nos familles et de nos communautés, mais il sera aussi l'espace d'éclosion de toute réflexion qui nourrit le désir de mettre l'homme debout » (page 12) ». N'est-ce pas aussi un cadre idéal pour la formation pré-matrimonial et post-matrimonial qui manque cruellement à nos fidèles chrétiens ?

UN DON DE LA FOI

La paroisse Sainte-Famille d'Adjarra a souffert d'un manque cruel de salles de catéchèse. Les catéchumènes recevaient l'instruction en plein air, livrés aux craintes des aléas climatiques. Le père Toni, curé de la paroisse, avait senti la nécessité de construire des locaux pour la catéchèse et les retraites de formation spirituelle. En 1998, le projet avait été exposé à Son Excellence Monseigneur Marko Culej venu à Adjarra en tête d'une délégation de Varazdin, diocèse d'origine



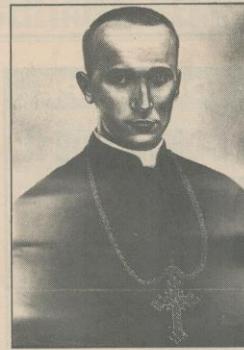
Centre pastoral « Bienheureux-Cardinal-Alojzije-Stepinac »

édifice qui trace une forme L dans la cour de ladite paroisse en face du porche latéral droit de l'église. La plus grande aile comporte aussi bien au rez-de-chaussée qu'à l'étage dix salles de catéchèse d'une capacité d'environ trente personnes chacune avec deux blocs de sanitaires de quatre WC et de quatre douches internes. Le plancher de l'autre aile est occupé par une grande salle de conférence contenant plus de six cents places assises. Une cabine technique de 8m sur 3,5 jouxtant cette grande salle abrite l'équipement de commande audiovisuel. À l'étage, on retrouve, pour l'hébergement, quatre chambres dortoirs assez équipées pour recevoir deux personnes chacune. Une salle à manger a été prévue avec une cabine de cuisine et un magasin pour les vivres. D'autres étages peuvent être dressés ultérieurement sur la même fondation apprêtée pour en recevoir cinq. Considérant sa grande capacité, ce centre pastoral est

du père Toni. De retour en Croatie, l'évêque organisa une vaste campagne de sensibilisation pour sa réalisation. Des dons multiples ont été recueillis. Les 5ème dimanches de carême notamment, une quête spéciale était destinée à la construction du centre pastoral d'Adjarra. C'est ainsi que le jeune diocèse de Varazdin — érigé en 1997 — entendait venir en aide à l'Église du diocèse de Porto-Novo. Il y a mis de son cœur et a offert « un don de la foi » au nom de la solidarité catholique. Toute la communauté d'Adjarra est reconnaissante à ses bienfaiteurs. Elle rend grâce au Seigneur qui, en réponse à l'intercession du « Bienheureux cardinal Alojzije Stepinac », a fait aboutir le projet.

UNE DÉDICACE : ALOJZIJE STEPINAC

Alojzije est né le 8 mai 1898 à Krasic. Ordonné prêtre le 26 octobre 1930 puis



Bienheureux Cardinal Alojzije Stepinac

Marcel Honrat Léon Agboton, évêque de Porto-Novo, Paul Kouassivi Vieira, évêque de Djougou et Victor Agbanou, évêque de Lokossa. Le cortège pénétra dans l'église où l'attendait une foule de fidèles autochtones mêlés à une délégation croates de 8 laïcs. Des autorités politico-administratives, des séminaristes et une trentaine de religieuse étaient aussi de la partie.

Dans son mot de bienvenue, le père Toni a planté le décor de la cérémonie et a invité Monseigneur Marcel Honrat Léon Agboton, officiant principal, à ouvrir la célébration eucharistique.

Dans son homélie très subjective, l'ordinaire du lieu a d'abord rendu hommage aux vaillants missionnaires d'hier et d'aujourd'hui. Ensuite, il a fait l'éloge de la solidarité du diocèse de Varazdin puis, après une brève biographie du Bienheureux Alojzije, il a tiré de la cérémonie deux significations : le centre pastoral « Bienheureux-Cardinal-Alojzije-Stepinac » d'Adjarra est aussi bien « un don de la foi » qu'un « défi de la foi ». Don de la foi, il est le signe de la foi et de la solidarité d'un diocèse croate. Mais ce don met le peuple récipiendaire au défi de se mobiliser pour faire autant en faveur d'autres.

Avant la clôture de la célébration, Monseigneur Marko Culej a, dans son allocution, défini le sens de ce don, fruit de quatre années d'efforts de carême dans son diocèse. Il a ensuite remis à Monseigneur Marcel H. L. Agboton la clef symbolique du centre pastoral. À l'issue de la messe, ensemble, les évêques ont procédé à la bénédiction du centre. Ce sont suivies, à 13 heures, les agapes fraternelles au son de la musique et au rythme des danses traditionnelles et modernes. La fête s'est poursuivie jusqu'à la tombée de la nuit.



De gauche à droite : I.L. EE. NN. SS. Marko Culej, évêque de Varazdin (Croatie) et Marcel H. L. Agboton, évêque de Porto-Novo (Bénin).

CÉRÉMONIE D'INAUGURATION

À 10 heures, s'est ébranlée une longue procession de 42 prêtres dont 5 croates, précédés par les nouveaux diacres du diocèse et fermée par un cortège de 5 prélat : LL. EE. NN. SS. Pierre van tōt N'Guyen, chargé d'affaires du Saint-Siège près le Bénin et le Togo, Marko Culej, évêque de Varazdin en Croatie.

Désormais, le centre pastoral « Bienheureux-Cardinal-Alojzije-Stepinac » pourrait étendre au loin son halo de rayonnement pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des hommes.

Source : Alexis Gbélawdin
Séminariste

DEPARTEMENTS... ECHOS DE NOS DEPARTEMENTS... ECHOS DE NOS

ATACORA - DONGA

ATELIER SUR LA NUTRITION EN SANTE FAMILIALE

Le concept de paquet minimum d'activité de nutrition, tel a été l'intitulé d'une formation organisée récemment à Natitingou par la direction de la santé familiale du ministère de la santé publique. Ce fut à l'intention des formateurs des zones sanitaires de Natitingou et Bassila.

À cette occasion, les participants ont suivi des communications sur le programme quinquennal: historique et mise en œuvre, les concepts, la justification, les composantes et conditions de mise en œuvre du paquet minimum d'activités de nutrition, le plan d'action IEC/PMA/Nut et approche communautaire de mise en œuvre du PMA, la supplémentation en fer et en acide folique chez la femme enceinte, etc.

Il s'agit des exposés qu'à la suite d'une enquête sur une population de 11.500.000 habitants, les causes de décès dues à la malnutrition représentent 54 à 70%. D'où la nécessité de changement de comportement à travers les six volets du PMA/Nut. Autre constat, la situation nutritionnelle n'a pas évolué au Bénin, malgré les efforts des pouvoirs publics, ce qui a conduit le gouvernement béninois à élaborer un plan quinquennal de nutrition, après la conférence de Rome tenue en 1992.

ATLANTIQUE - LITTORAL

REMISE D'ATTESTATION DE FIN DE FORMATION À L'IDH

Quinze auditeurs de la 5^{me} promotion de l'Institut des droits de l'homme (IDH) sis au CODIAM à Cotonou ont reçu samedi 14 septembre dernier, leur attestation de fin de formation. Cette cérémonie s'est déroulée dans les locaux de l'Institut sous la direction du professeur Maurice Ahanhanzo Glélé, président de l'IDH.

Cinq promotions se sont déjà succédées depuis l'ouverture de l'institut en octobre 1993. Il y a là n'en point douter, un motif de satisfaction que partagent légitimement usagers et responsables de l'institut à divers niveaux. C'est dans ce sens que le président de l'IDH, après avoir présenté à l'assistance la mission dévolue à son établissement de formation, a remercié tout particulièrement l'Église catholique pour son soutien constant.

L'IDH a vocation, a précisé le professeur Maurice Ahanhanzo Glélé, de vulgariser les droits humains en formant des citoyens responsables, capables de réagir positivement face à des situations où la loi est violée et les droits de l'homme bafoués. Ainsi, selon le président de l'IDH, les présentes attestations signifient "un envou sur le terrain" pour sensibiliser la population. Il a saisi cette occasion pour saluer l'effort, le courage et le sacrifice consentis par chacun durant les trois années de formation.

Le porte-parole des récipiendaires Noël Adjodogbèti a assuré le corps enseignant de l'IDH que les connaissances reçues leur permettront de combattre efficacement toutes les tracasseries administratives et policières, toutes les injustices dont les citoyens sont quotidiennement victimes.

On peut désormais compter sur ces heureux récipiendaires pour que l'adage

selon lequel "nul n'est censé ignorer la loi" s'inscrive effectivement dans la vie quotidienne de chaque citoyen béninois.

BORGOU-ALIBORI

OPÉRATION DE SÉCURISATION BAPTISÉE "L'UNION FAIT LA FORCE"

Un contingent de 60 policiers capables de mener des opérations d'envergure a parcouru tous les départements du 05 août au 14 septembre 2002, en vue d'assainir les milieux criminogènes, les refuges des malfrats, a indiqué le directeur de la sécurité publique, Mathias Zomoléto. Démarrée le 5 août 2002, ces opérations de sécurisation baptisées "l'union fait la force", ont pris fin samedi 14 septembre dernier à Parakou.

La descente de ces agents de police sur le terrain et le ratissage systématique des refuges des malfrats ont permis de mettre la main sur des bandits de grand chemin qui ont été remis à divers commissariats de police pour enquête. Grâce aux vérifications d'identité et aux fouilles opérées sur des individus suspects, des lots de chanvre indien ont été saisis. Des engins à deux roues volés ont été également retrouvés, et mis en fourrière. Des caches d'armes ont été identifiées et des armes à feu saisies.

Pour l'inspecteur général de la Police nationale, Nicolas Adjovi représentant le ministre de l'Intérieur et de la sécurité, le développement de toute nation passe incontestablement par la sécurité de ses citoyens et de leurs biens.

Ces patrouilles de six semaines seront sans doute suivies d'effets salutaires pour les populations des villes et des campagnes. Même limites, les résultats obtenus sont encourageants. C'est fort de cela que l'inspecteur général de la police Nicolas Adjovi en appelle au courage de ses agents à persévérer dans la tâche noble de sécurisation des citoyens et de la nation tout entière.

MONO - COUFFO

UNIVERSITÉ DE VACANCES : POUR UN MEILLEUR DEVENIR DE NOTRE SYSTÈME ÉDUCATIF

Il est nécessaire de donner à l'enseignement les moyens dont il a besoin pour répondre aux difficultés qu'il rencontre aujourd'hui. Dans le même temps, l'école doit se réformer. Non pas uniquement de l'intérieur, mais en faisant aussi appel à des innovations techniques ou à des expériences réalisées à l'extérieur de l'institution scolaire. Une synergie de toutes les initiatives positives est donc de mise dans ce

"LA CROIX DU BENIN" R.P. 105 - Tél. (229) 32-11-19 COTONOU (République du Bénin)

Conseil : C.C.P. 12-76 COTONOU Directeur de Publication : BARTHELEMY ASSOGBA CAKPO Dépôt légal n° 948 Tirage : 4.500 exemplaires

1 € = 655,957 F CFA

IMPRIMERIE NOTRE-DAME • TÉL. (229) 32-12-07 — COTONOU (REPUBLICHE DU BENIN)

domaine stratégique où les défis à relever sont nombreux et complexes.

L'Université de vacances dont la huitième édition s'est tenue du 2 au 14 septembre 2002 à l'ex-ENI de Lokossa est une répétition pédagogique dont la dynamique et l'impact sur la qualité du système éducatif ne manqueront pas de se faire sentir.

Cette année, plus de 150 enseignants venus de tous les départements ont pris part à l'Université de vacances qui est organisée par le ministère des Enseignements primaire et secondaire.

Il s'agit avant tout d'une formation, en tant que telles celle de 2002 aura permis aux participants d'identifier les multiples difficultés qu'ils rencontrent dans la pratique quotidienne de la didactologie (méthodes d'évaluations et de stimulation de l'élève) dans l'exécution des tâches pédagogiques et didactiques. À cet effet, les solutions préconisées sont susceptibles d'être mises en application dès la rentrée prochaine. Selon le porte-parole des participants cette rencontre leur a permis d'élèver leur niveau de culture générale mais aussi de mieux cerner la technique d'élaboration des items en vue d'une appréciation juste et équitable des compétences des élèves tant en classe que lors des divers examens et concours.

La cérémonie de clôture de cette Université de vacances a été présidée par le ministre des Enseignements primaire et secondaire, Jean Bui Chabi Onou. Ce dernier a loué dans une brève allocution, l'attitude exemplaire des participants et émis le vœu que de retour à leur poste de travail respectif, ils amélioreraient la qualité de l'évaluation du travail des élèves afin que le système éducatif impulse effectivement un développement harmonieux et dynamique.

OUÉMÉ - PLATEAU

FOIRE ARTISANALE DÉPARTEMENTALE : POUR RÉPONDRE AU DÉFI DE LA COMPÉTITIVITÉ

Faire découvrir à davantage de personnes les réalisations artisanales des départements de l'Ouémé et du Plateau, favoriser la rencontre des artisans, faciliter les échanges d'expériences pour améliorer les techniques de production, motiver l'esprit de créativité afin de participer véritablement aux foires et expositions tant nationales qu'internationales. Tels sont les objectifs que vise la quatrième foire artisanale départementale qui s'est ouverte vendredi 13 septembre dernier à l'école primaire publique d'Attaké à Porto-Novo.

L'ambition de parvenir n'est pas un vœu pieux pour M. Théodore Soviguidé, président du comité d'organisation de cette manifestation. En effet a-t-il souligné, le moteur de notre action réside dans la formation, et la réussite sera au rendez-vous si nous bénéficions de l'appui des structures compétentes en charge ou

Nous remercions tout spécialement les personnes qui souscrivent un

Abonnement de Bureaux 500 à 800 F CFA (17,62 à 22,20 €)

Abonnement de Biogéofon 10,000 à 15,000 F CFA (152,44 à 228,89 €)

Abonnement d'Antidi 20,000 F CFA et plus (30,49 €)

Changement d'abonnement 100 F CFA (12,24 €)

TARIFS D'ABONNEMENTS par Avion 3.720 F CFA

Bénin 4.680 F CFA

Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal et

Togo 5.260 F CFA

Guinée 5.430 F CFA

5.750 F CFA (87,89 €)

Français, Algérie, Tunisie, Libye, Maroc, Jordanie, Liban, Israël, Jordanie (Zaïre)

9.000 F CFA

9.240 F CFA

9.480 F CFA (244,89 €)

10.200 F CFA (155,55 €)

8.520 F CFA (123,99 €)

10.200 F CFA (155,55 €)

12.600 F CFA (19,20 €)

concourant directement ou indirectement à la promotion du secteur artisanal dans notre pays.

Intervenant pour procéder à l'ouverture officielle de cette foire, M. Paul Fakéyé, conseiller technique au ministère de la Culture, de l'artisanat et du tourisme, a rappelé qu'au Bénin, il existe onze grandes branches d'activités et 210 métiers où exercent plus de 12,5% de la population active qui contribuent pour plus de 7,5% à la formation du PIB du pays. Dans le cadre du soutien à ce secteur, le MCAF a entrepris certaines actions dont l'organisation en décembre 2001 de la 5^{me} édition du Salon national de l'artisanat au Bénin, la mise en service des bases d'appui de Parakou et de Porto-Novo, l'autonomisation, l'extension et ou l'équipement des bases d'appui de Coton et d'Abomey, la poursuite de l'élaboration de la politique nationale de développement de l'artisanat au Bénin, la validation des textes relatifs à la création des chambres de métiers, pour ne citer que ces exemples.

M. Paul Fakéyé a, pour conclure, invité les organisateurs de la 4^{me} édition de la foire départementale à considérer cette manifestation comme un rendez-vous du donneur et du recevoir qui devrait permettre aux artisans d'améliorer leur capacité et de développer leur esprit de créativité.

ZOU - COLLINES

UNIVERSITÉ WANILO ; CÉRÉMONIE DE PREMIÈRE PIÈRE À CANA

Le Bénin s'enorgueillit d'avoir une université de plus, l'Université Wanilo de Cana, localité située à quelque 7 km au sud de Bohicon. Il s'agit d'une université privée.

Depuis le samedi 7 septembre dernier, le site retenu pour l'implantation des infrastructures de la future université a été symboliquement consacré par une cérémonie de pose de première pierre présidée par le ministre d'État Bruno Amoussou. Ce dernier avait à ses côtés plusieurs personnalités officielles dont les ministres de l'Enseignement supérieur, Dorothée Sossa, du Commerce et de la Promotion de l'emploi, Lazare Schouotto et des chercheurs François Gauchier, Patrick Bremer, et Michel Tao Chan du Cercle de réflexion des Nations unies, une ONG intra-gouvernementale et des responsables de l'Association de développement de Cana 1 (ADECA 1).

Pour sa majesté le roi Aanganfou de Cana, c'est un grand motif de fierté et de satisfaction car selon lui, cette cité légendaire, berceau des palais de la dynastie de tous les anciens rois du Danhomé devra renaitre de ses cendres pour l'avènement d'un Cana moderne et prospère.

L'implantation des infrastructures de l'Université Wanilo de Cana pourra drainer la jeunesse provenant de toute la sous-région vers une formation bénéfique pour la postérité et la région du Zou en particulier, a assuré pour sa part le professeur Maurice Ahanhanzo Glélé premier recteur proposé de la future université.

Le "Wanilo Business school" va ouvrir ses portes aux étudiants titulaires d'une maîtrise à partir de la rentrée prochaine, et l'Université Wanilo de Cana qui ne sera une réalité que dans les cinq années à venir aura à former les cadres dans les filières ci-après : management et commerce, sciences sociales, l'ingénierie de haut niveau etc.

F. Deula

CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

USAGES VESTIMENTAIRES DU RAPHIA DANS LE ROYAUME DE TOLI-BOSITO

L'étude du vêtement et des matériaux végétaux utilisés n'ont bénéficié, dans l'histoire de l'art béninois, que de la portion congrue. Son intérêt est pourtant considérable au sein des sociétés où la protection d'une partie du corps humain a été très préoccupante. Dimension non négligeable de la vie quotidienne et du regard que nous projetons sur nous-mêmes et sur les autres, le vêtement ne manque pas d'incidences dans les domaines religieux et de la symbolique.

* * *

Plusieurs types de matériaux végétaux ont été utilisés dans le royaume de Toli-Bosito à la côte des Esclaves pour fabriquer des tissus utilisés dans la vie quotidienne. Nous avons, entre autres, le coton à usages certainement prédominants selon les périodes, des fibres obtenues à partir du palmier rônier, etc. C'est beaucoup moins ces dernières variétés de matériaux végétaux qui nous intéressent que le raphia fourni par le *raphia vinifera*. Aujourd'hui devenu relativement rare, il était encore, jusque dans la première moitié du XX^e siècle, une essence familiale du paysage alors touffu du royaume de Toli-Bosito. Alors que le palmier à huile ou *Elaeis Guineensis* pousse un peu partout sans être trop exigeant en matière de sol, le *raphia vinifera*, lui, ne se sent réellement à l'aise que dans les zones marécageuses ou au bord de certains cours d'eau. C'est là que l'on vient chercher ses feuilles qui, méticuleusement débitées et séchées, donnent le textile utilisé par le tisserand pour l'obtention des étoffes de raphia. Il a existé comme il existe encore dans l'espace occupé par le royaume de Toli-Bosito, des tisserands qui fabriquent des tissus qu'à partir des fibres de raphia, sans jamais utiliser d'autres variétés de textile. Simple question de spécialisation! Aujourd'hui, l'un des tisserands spécialisés en matière d'utilisation de fibres de raphia est Adowahénu AHITCHÉMÉ au quartier Hunnonko à Toli-Bosito. Il continue d'utiliser, comme ses prédecesseurs et ses contemporains, le métier vertical.

Les Tolimou ou habitants de Toli appellent d'après le *raphia vinifera*; d'après, le raphia. Mais quand les bandes de ses fibres sont assemblées pour faire un tissu, ils donnent à ce dernier le nom de *okon* ou *kon*. Les okon sont de taille variable selon les usages auxquels les destinent les acquéreurs, hier comme aujourd'hui.

Avant l'avènement des étoffes importées d'Europe, les tissus de raphia étaient portés dans la vie quotidienne, la nuit comme couverture pour se protéger des intempéries et des piqûres d'insectes comme les moustiques. Les hommes se drapent le jour dans ce pagne rectangulaire à l'image des femmes qui, par ailleurs, le portent jusqu'à la poitrine ou simplement attaché à la ceinture, le reste

pendant jusqu'aux mollets ou aux chevilles. Il n'était pas rare alors de voir des adolescents et même des adultes ou des personnes plus âgées porter des cache-sexe de raphia. Ce vêtement sommaire se présente toujours sous la forme d'un tissu rectangulaire d'environ 1 m de long sur 40 cm de large, chaque côté ayant une corde. Pour le porter, on le place d'abord à la hauteur du bas ventre, la partie inférieure pendant dans le sens de la longueur; ensuite, l'on attache par derrière les deux cordes de la partie supérieure du tissu que l'on ramène en le faisant passer entre les jambes de manière à ce qu'il couvre tout le sexe. Ensuite, les deux cordes restantes sont attachées par devant, au niveau du bas ventre ou du nombril. Cela a ainsi l'allure d'un véritable cache-sexe couvrant les parties honteuses du corps jusqu'aux fesses. Les Tolimou l'appellent toujours *kpada*. Hommes et femmes en portent alors. Nous n'avons pas de renseignements sur l'existence de vêtements de raphia confectionnés par des tailleur dans le royaume de Toli-Bosito. Il n'est certainement pas exclu qu'il en ait existé, le chercheur étant toujours tributaire des limites de sa documentation. Nous ignorons également dans quelles proportions les tissus de raphia étaient utilisés par rapport à d'autres fibres textiles dans le domaine vestimentaire des hommes.

Le raphia était présent en matière de statuaire et de masque. Il n'était pas rare de voir dans des maisons, des figurines de jumeaux décédés habillées en étoffe de raphia. Ici comme ailleurs en bien des endroits de l'aire culturelle ajatado, le zangbeto, masque identitaire très atypique, a généralement été en fibres de raphia non tressées.

Aujourd'hui, les usages vestimentaires du raphia, sans disparaître entièrement, se sont considérablement restreints, comme une peau de chagrin, dans la vie quotidienne du Tolimou. Loin d'être courants, ils se sont confinés dans quelques domaines ou non ne les remarque que rarement. Leur refuge de prédilection ici demeure le domaine religieux : on les retrouve par exemple dans les cérémonies de sortie de jumeaux nouveaux-nés. À cette occasion, le responsable religieux invité s'occupe des rituels devant les heureux parents debout, chacun tenant dans ses bras l'un des nouveaux-nés ; à leurs côtés, de part et d'autre, un assistant à qui chacun confie le bébé lorsque le chef religieux l'invite à prendre part à une séquence donnée de la cérémonie. Il n'est pas de notre propos de nous livrer à une description détaillée de celle-ci, bien qu'elle ne soit pas dénuée d'intérêt. Nous voudrions seulement montrer que si les parents et leurs deux assistants restent dans leur tenue habituelle, ils sont tenus, pour la circonstance, de porter au-dessus et autour des reins, un pagne de raphia de n'importe quelles dimensions. La cérémonie terminée, ces pagnes sont donnés au chef religieux, soit pour ses propres usages, soit pour les revendre ou les prêter à ceux qui en seraient dans le besoin. Le port du tissu de raphia est indispensable en la circonstance, car c'est dans cette tenue que les ancêtres pratiquaient cette cérémonie et que certaines

divinités se manifestaient aux hommes quand elles leur apparaissaient en rêve ou dans la réalité. Son port est l'une des conditions du succès de la cérémonie.

À Tokoli comme dans la plupart des localités protégées par Héviéso, divinité de la foudre, les novices votent à celle-ci, pendant toute la durée de leur claustration au couvent, restent torse nu — sauf la nuit — n'ayant, aujourd'hui encore, pour tout vêtement, que le port du *kpada*, cache-sexe de raphia : une exigence vestimentaire voulue par la divinité pour être naturellement en harmonie avec elle : la perpétuation d'une tradition vieille de plusieurs siècles! Le tissu de raphia destiné au *kpada* de chaque adepte est un élément indispensable du trousseau que les parents donnent à leurs enfants lors de leur départ pour la claustration. Celle-ci terminée, c'est au chef de couvent que tout est remis pour ses propres besoins. Il est libre de les vendre ou d'en faire don à ceux qu'il veut.

D'autres divinités aussi, à leur manière, exigent de leurs adeptes, le port du tissu en raphia, non pas pendant tout leur séjour au couvent, mais à la fin de ce dernier. En effet, ce n'est que durant la dernière décade des 90 jours de claustration que les adeptes de la divinité Tolio Massé Hunvè du quartier Hunnonko de Toli-Bosito, sont astreints à porter, comme par-dessus sur leurs vêtements, un petit tissu en raphia. L'accoutrement du Zangbeto, de façon générale, est encore de nos jours en fibres de raphia. Il en est toujours de même de certaines divinités qui apparaissent aux hommes sous une forme humaine, en tenue parfois bizarre de raphia tissé. Les chercheurs intéressés par l'étude du vêtement en Afrique noire ont toujours focalisé leurs efforts sur l'habillement des hommes, négligeant complètement celui des divinités, telles qu'elles se présentent lors de leurs manifestations, en privé ou en public. Si le jour où une histoire de la vie quotidienne des divinités sera écrite, il faudrait bien prendre en considération cet aspect, il y a lieu de ne pas oublier que le port par les hommes de certains accoutrements — en raphia par exemple — lors de quelques cérémonies religieuses, est une exigence de la divinité concernée. Autrement dit, il existerait parfois une corrélation entre les données vestimentaires des divinités et celles des humains qui ont des liens avec elles. Il en est de même des interdits chromatiques à observer par chefs religieux et adeptes en matière de vêtement. Ils doivent se mettre en harmonie avec leur divinité en respectant jusqu'au coloris de son accoutrement.

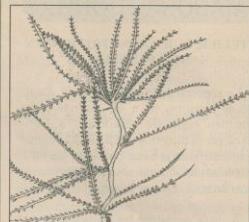
CONCLUSION

Les fibres textiles obtenues à partir du *raphia vinifera* ont joué, aux côtés du coton et d'autres matières premières d'origine végétale, un rôle dont l'ampleur reste à déterminer, en fonction des périodes, dans l'habillement.

A. Félix Iroko

PLANTES MÉDICINALES

LE GENÉT ÉPINEUX



Nom latin :	<i>Parkinsonia aculeata</i> L.
Famille des :	Césalpiniacées.
Français :	Genêt épineux, Epineux de Jérusalem.
Peul :	Borkasofé, gaudi misila.

DESCRIPTION

- * Arbuste épineux atteignant de 3 à 8 mètres de hauteur.
- * Écorce verte et lisse.
- * Feuilles alternes composées de nombreuses petites folioles.
- * Fleurs jaunes nombreuses poussant en grappe à l'axille des feuilles.
- * Gousses longues et sinuées.

ÉCOLOGIE

- * Peu exigeant face au type de sol.
- * Préfère la proximité des milieux humides et un bon ensoleillement.
- * Tolère une légère salinité.
- * Précipitation annuelle : entre 250 et 600 mm d'eau.
- * Floraison : de novembre à mars.

ORIGINE / DISTRIBUTION

- * Originaire d'Amérique centrale.
- * Introduit dans la plupart des pays tropicaux semi-arides.
- * Absent de la forêt tropicale humide.

CULTURE

- * Espèce spontanée pionnière se reproduisant par semis de graines mûres.
- * Faire bouillir les graines quelques minutes pour améliorer la germination.

- * Semer en sachet.
- * Levée de 4 à 7 jours après.
- * Planter de 2 à 4 mois après la levée.

COMPOSITION

- * Feuilles et fleurs : hétérosides.
- * Graines : protéines, huile, amidon.

EMPLOI

- * DYSENTERIE
 - * Prendre une tasse de poudre de feuilles séchées et moulues.
 - * Laisser macérer pendant 24 heures dans 1 litre d'eau.
 - * Boire dans la journée.

FIÈVRE

- * Prendre les fleurs et feuilles fraîches, soit une grosse poignée (30 g).
- * Faire une infusion dans un litre d'eau.
- * Boire et épouser la solution sur le corps.

ATTENTION !

- * Pas de contre-indication jusqu'à ce jour.

A. L. (ENDA) — « La Croix du Bénin »

UN PEU DE DISTRACTION

RÉPONSE AU JEU LES NOMBRES CROISÉS ENTIERS POSITIFS N° 4/2002

RÉSOLUTION

Baptisons respectivement u , v , y , s , et t les cases (1 - 3); (1 - 7); (3 - 9); (7 - 9); et (5 - 7); nous obtenons le tableau. A ci-contre nous analysons.

1^{re} ligne : $\frac{11-u}{v} = 3$ soit $11-u = 3v$;
 $11-u$ est un multiple de 3 ; ce ne peut être que 9 (avec $u=2$); 6 (avec $u=5$) ou 3 (avec $u=8$).

9^{me} colonne : $3y-s=5$ ou $3y=s+5 \geq 6$ soit $y \geq 2$, car $s \geq 1$.

5^{me} ligne : $10-t = 3y$ avec $t \geq 1$ soit ($t=1$; $y=3$; $s=4$) ou ($t=4$; $y=2$; $s=1$).

7^{me} colonne : impose $y \geq 1$ et l'on doit pouvoir remplir le haut de la 5^{me} colonne.

1^{re} possibilité : $u=2$; $v=3$; $t=1$; $y=3$; $s=4$; elle ne soulève aucun problème.

2^{me} possibilité : $u=2$; $v=3$; $t=4$; impossible car $t > v$.

3^{me} possibilité : $u=5$; $v=2$; $t=1$; $y=3$; on a bien $v > t$ mais la 5^{me} colonne donne $6+2=10$, ce qui est impossible.

4^{me} possibilité : $u=8$; $v=2$; $t=4$; impossible car $t > v$.

5^{me} possibilité : $u=8$; $v=1$; $t=4$; impossible car $t > v$.

6^{me} possibilité : $u=8$; $v=1$; $t=4$; impossible car $t > v$.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	A
11	—	u	=	—	v	=	3	1	
+	—	+	+	—	—	x	2		
b	—	=	+	+	=	y	3		
=	=	=	=	=	=	=	4		
$\frac{11-b}{b+1}$	=	10	—	t	=	3y	5		
:	—	—	—	+	—	—	6		
x	:	$\frac{b+1}{-a}$	=	6-a	+	=	8		
=	=	=	=	=	=	=			
4	+	a	=	4+a	—	a-1	=	5	9

Seule la 1^{re} possibilité est à retenir : elle conduit au tableau B que nous étudions :

7^{me} ligne : $6-a \geq 1$ ou $a \leq 5$
 $a-2 \geq 1$ ou $a \geq 3$
 $b+1-a \geq 1$ ou $b \geq a$

$\frac{x}{b+1-a} = 6-a$ (1)

1^{re} colonne : $\frac{11+b}{x} = 4$ (2)

Multiplications les relations (1) et (2) membre à membre :

$\frac{x}{b+1-a} \times \frac{11+b}{x} = 4 \cdot (6-a) = 24-4a$.

Soit : $\frac{11+b}{b+1-a} = 24-4a$ avec $a=3, 4$ ou 5 .

Pour $a=3$ on a : $\frac{11+b}{b-2} = 12$ ou $11b=35$; b n'est pas un entier. Ce cas est donc à éliminer.

Pour $a=4$ on a : $\frac{11+b}{b-3} = 8$ ou $b=5$; on a bien $b > a$; cas valable avec $x=4$

Pour $a=5$ on a : $\frac{11+b}{b-4} = 4$ ou $b=9$; $b > a$; cas valable avec $x=5$

Au total 2 solutions :

a = 4; b = 5; x = 4; : valeurs qui vérifient la 1^{re} colonne et la 7^{me} ligne.

a = 5; b = 9; x = 5; : valeurs qui vérifient la 1^{re} colonne et la 7^{me} ligne.

a = 4; b = 5; x = 4

a = 5; b = 9; x = 5

11 — 2 — 9 — 3 — 3
5 — 4 — 1 — 2 — 3
16 — 6 — 10 — 1 — 9
4 — 2 — 2 — 2 — 4
4 — 4 — 8 — 3 — 5

11 — 2 — 9 — 3 — 3
9 — 8 — 1 — 2 — 3
20 — 10 — 10 — 1 — 9
5 — 5 — 1 — 3 — 4
4 — 5 — 9 — 4 — 5

RÉPONSE AU JEU CHARADES
paru dans notre livraison n° 800
du 06 Septembre 2002

I. Saule - ange (Solange).
II. Ni - g - er (Niger).

CONNAISSEZ-VOUS
L'IMPRIMERIE NOTRE-DAME
01 BP : 105 • Tél. (229) 32-12-07
Fax (229) 32-11-19
203, Rue des Missions sisé
derrière l'église Saint-Michel ?
L'ESSAYER,
C'EST L'ADOPTER !

FACONS DE PARLER

AUTOUR D'UN MOT

Vacances

Elles reviennent à intervalles réguliers et font la joie des écoliers : elles bien sûr, ce sont les vacances, cette période où les écoliers et les étudiants ne vont pas à l'école. Le mot vient de l'ancien français « vacanc » qui signifie absent, ouïf. Vous connaissez ce mot employé au pluriel aussi, il peut également l'être au singulier. On parlera de la vacance d'un poste au sein d'une entreprise ou de la vacance du pouvoir. Le mot est ici synonyme de libre, vide. Un poste vacant dans une entreprise est un poste libre, quant à la vacance du pouvoir c'est une période ou une situation où les institutions politiques ne peuvent pas fonctionner en raison d'une guerre par exemple.

Revenons aux vacances. Les vacances sont bien sûr cette période tout fait favorable à la paresse et aux loisirs. On parle de vacances scolaires mais aussi de vacances judiciaires lorsque les tribunaux interrompent leurs travaux pendant une courte période. Les vacances correspondent aussi à des périodes de repos, à une cessation d'activités qui sont accordés aux gens qui travaillent, qui sont de congés. D'ailleurs depuis 1936, on dit aussi congés payés pour désigner cette période de vacances payées par les employeurs et accordée à tout salarié annuellement, ce qui, antérieurement, n'existe pas. De façon périodique, on entend parler de l'étalement des vacances c'est-à-dire de périodes d'étalées dans le temps pour éviter que tout le monde ne parte en même temps. Mais en attendant la rentrée, bonnes vacances à tous !

LE MOT JUSTE

Quelqu'un qui agit contrairement à la morale établie est un être immoral.

Mais comment qualifie-t-on quelqu'un qui est indifférent aux règles de la morale ou qui les ignore ?

Réponse : amoral

Un être amoral et en effet indifférent aux règles de la morale établies par la société. Il ne peut donc pas être immoral puisqu'il n'a aucune morale.

AUTOUR D'UN MOT

Film

Ce mot anglais s'est peu à peu substitué au mot français pellucide. Il naît en 1889 avec la photographie. De façon toute naturelle, à la naissance du cinéma, la pellucide cinématographique s'est appelée film et ce mot a peu à peu désigné aussi l'œuvre cinématographique elle-même donnant naissance à des genres différents. C'est ainsi que l'on a pu parler de films policiers, de films d'aventures ou d'amour. De la superproduction qui est un film à grand spectacle au téléfilm, plus spécifiquement télévisuel, le mot couvre de nombreux genres cinématographiques.

Des expressions sont également nées. C'est ainsi que par analogie, on parle du film des événements ou du déroulement des événements. Le film protecteur ou adhésif qui recouvre certains objets est un angi-cisme et on peut dire en français une pellucide protectrice ou adhésive. À partir de ce radical, de nombreux autres mots sont nés. Filmer une scène en studio ou en extérieur, c'est l'enregistrer sur un film ; de même on parlera du filmage ou du tournage d'un film. L'univers filmique d'un réalisateur est relativement à son œuvre cinématographique et s'il est l'auteur de nombreux films, on pourra faire l'étude de sa filmographie peut-être dans une filmothèque qui est l'endroit où sont archivés les films (à ne pas confondre avec une cinémathèque qui est l'organisme chargé de conserver les films qui présentent un intérêt particulier (artistique, scientifique ou documentaire)).

LES MOTS DE LA FRANCOPHONIE

L'expression radio-trottoir est de quelle origine ?

Zairoise ?

Canadienne ?

Sénégalaise ?

Réponse : L'expression radio-trottoir est d'origine zairoise.

Ce nom composé est du genre féminin : une radio-trottoir.

C'est une diffusion d'informations parallèle aux informations politiques officielles.

En d'autres termes : ce qui se dit sur le trottoir vous souvent autant que ce que disent les radios officielles... un "bouche à oreille" qui transforme, parfois avec beaucoup d'ironie, les énoncés les plus sérieux !

NATION

MENACES SUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNALES CULTIVER LA STABILITÉ ET LA PAIX À TOUT PRIX

(Suite de la première page)

ter, les membres de la CENA, bien que désignés pour certains par l'Assemblée nationale et pour d'autres par le gouvernement, leur coloration politique tombe une fois qu'ils ont prêté serment. Cela ne se dispute si tant est-il que l'on veut faire passer l'intérêt national avant l'intérêt personnel voire égoïste.

Malgré leur serment prononcé le 29 août dernier à l'occasion de leur rentrée en fonction, bon nombre des membres de la CENA n'ont pas hésité, une minute, à se lancer dans des débats à coloration hautement politique. La Cour constitutionnelle n'a d'ailleurs eu aucune difficulté pour débouter ceux d'entre eux qui l'ont saisie pour non-respect de la configuration politique lors de la constitution du bureau de la CENA. Mieux, ce qui invite à réfléchir est la teneur du communiqué rendu public par les deux principaux partis de l'opposition à savoir la Renaissance du Bénin (RB) de Nicéphore Dieudonné Soglo et le parti du Renouveau démocratique (PRD) de Me Adrien Houngbédji. (En encadré, le communiqué intégral).

Après y avoir développé des arguments peu convaincants sur l'élection du bureau de la CENA, le communiqué indique : «...la dernière étape prévisible en raison de la triste et récente expérience de l'élection présidentielle de 2001 sera l'organisation des fraudes massives tant en ce qui concerne les inscriptions sur les listes électorales que les manipulations des chiffres et des résultats.

C'est pourquoi la RB et le PRD en appellent à la mobilisation de toutes les Béninoises et de tous les Béninois pour barrer la route à la fraude électorale massive que prépare ainsi la mouvance présidentielle et pour déjouer le grand complot contre notre première expérience de démocratie à la base et contre la paix dans notre pays. La RB et le PRD attirent également l'attention de la Communauté internationale, et particulièrement celle de nos partenaires au développement qui s'efforcent d'aider et d'accompagner notre pays à réaliser une vraie décentralisation, sur les actes précurseurs posés par la mouvance présidentielle qui ne peuvent que conduire à un dérapage du processus électoral municipal et communal».

Quelques jours plus tard, c'est toujours et encore la RB et le PRD qui vont solliciter l'intervention notamment de l'ambassade de la France près le Bénin dans le fonctionnement de la CENA et par conséquent dans l'organisation du processus électoral des élections municipales.

Pendant ce temps et sur le terrain, le ton monte entre les militants de telle ou telle tendance politique. Dans bien des secteurs du pays, on assiste à des débats aussi puériles comme le maire doit être nécessaire.

sairement fils du terroir ; ailleurs c'est telle lignée qu'on préfère à d'autres... Dès lors on est en droit de se poser certaines questions.

Qu'est-ce qui fait courir tant nos hommes politiques maintenant qu'on est fixé par rapport à l'organisation effective des municipales et communales ?

Qu'est-ce qui nourrit réellement les préjugés en défaveur du bon déroulement des élections municipales et communales par l'opposition avec à sa tête la RB et le PRD ? Cette opposition se prépare-t-elle à rééditer le triste exploit de 2001 qui a failli bloquer l'aboutissement heureux de l'élection présidentielle ?...

Qu'est-ce qui empêche en réalité les membres de la CENA de s'entendre sur l'essentiel en vue d'un bon déroulement des prochaines élections ? Est-ce l'intérêt du parti qui prime sur l'intérêt national ?

Sans nul doute, ce que nous fait vivre les acteurs de la vie politique béninoise n'est que de nature à fragiliser la paix dans le pays et y faire revenir l'instabilité politique. Et cela, notre jeune démocratie n'en n'a guère besoin. C'est pourquoi la rédaction de la «Croix» du Bénin, à moins de trois mois des élections municipales, nous invite à relire et à méditer les passages ci-après du message des évêques du Bénin à l'occasion de l'an de grâce 1998 intitulé :

« POUR PRÉSERVER LA PAIX, RENFORÇONS L'UNITÉ »

(...) Ici et là, on parle des victoires de notre jeune démocratie qui a su éviter le démon de la guerre lors des deux dernières législatives. Cela est beau et nous devons le reconnaître et en rendre grâce. Mais tout cela peut devenir bien vite fragile si nous ne demeurons éveillés et vigilants.

NOTRE PAIX EST SOUVENT ÉPROUVÉE

Bien que notre pays, depuis longtemps, n'ait jamais été mis à feu et à sang, des signes des temps, des événements nous invitent toujours à exorciser de nos rangs le démon de la violence, de la division et de la guerre (...).

(...) Mais à nos yeux, ce qui menace le plus la paix de notre terre natale, de façon plus pernicieuse, ce sont les oppositions de toutes sortes et de tous genres qu'on établit au grand jour pendant les périodes électorales. Et pour cause ! L'argument, manipulé habilement mais malhonnêtement par les partis politiques et les candidats aux diverses élections, est souvent celui des différences régionales et ethniques. On veut alors faire croire qu'il existe deux Bénin, le Nord et le Sud, qui vivent en antagonisme perpétuel. On réveille pour la circonstance de très vieilles querelles et des souvenirs de guerres d'implantation

qui ont autrefois opposé nos groupes ethniques. Les candidats sont alors perçus et jugés non sur le programme concret qu'ils proposent pour le développement et le bien de notre pays, mais comme des représentants d'une région, d'un groupe ethnique, s'ils sont de notre région et, mieux encore, de notre ethnie, ils sont forcément bons, autrement ils ne peuvent être que mauvais, pire, des ennemis. Subitement, on commence à se méfier des concitoyens avec lesquels on vivait en paix. On perçoit alors en eux des ennemis potentiels capables d'attenter à votre vie. Dès lors une suspicion généralisée et malsaine pollue les relations qui étaient, jusque-là, de bon voisinage.

TRAVAILLONS À SAUVEGARDER LA PAIX

«Heureux les artisans de Paix !» a proclamé Jésus (Mt 5, 9). C'est à une véritable éducation et préparation pour sauvegarder la paix de notre pays que nous nous convions tous et toutes car personne ne sera de trop pour tracer les voies pour une paix sûre et durable.

La première tâche qui s'impose est un changement de mentalité, de cœur et de regard porté sur notre pays, sur nos ethnies et sur notre histoire (...).

(...) Nous encourageons donc tout l'effort déjà déployé dans ce domaine par l'Etat de façon générale et en particulier par les Associations de développement installées presque partout. Ces dernières sont un complément incontournable de l'action de l'Etat qui ne pourra jamais prendre en compte dans le même temps tous les besoins de tous les villages, communes, sous-préfectures et préfectures de notre pays. Grâce à elles, toutes nos régions pourront sortir de l'infra-humain inadmissible (...). Nous les invitons à se donner la main, à s'entraider pour que leurs actions ne les isolent pas, ne les enferment pas sur elles-mêmes et ne les poussent à se laisser prendre en otage par les partis politiques.

LUTTER CONTRE LES PRÉJUGÉS ET LES COMPLEXES

Il nous faut aussi lutter contre des préjugés et des complexes de supériorité

COMMUNIQUÉ CONJOINT RB / PRD

La CENA (Commission électorale nationale autonome) chargée de gérer les toutes premières élections municipales et communales prévues pour le 1^{er} décembre 2002, vient de mettre sur pied un Bureau de neuf membres qui exclut de son sein, pour la première fois de la vie de cette institution, les membres désignés par l'opposition. Cette attitude est le signe annonciateur de la volonté clairement affichée du gouvernement, de la mouvance présidentielle et de leurs complices, de rendre opaque tout le processus électoral en assurant une gestion monolithique, univoque et frauduleuse de ce dernier.

Ce refus de la transparence et cette volonté de tordre le cou à la légalité en dénaturant les résultats des prochaines élections constituent le socle de toute la stratégie mise en place par la mouvance présidentielle :

1^{er}) non prise du décret concernant les membres du SAP/CENA élus par l'Assemblée nationale et donc non installation de ces derniers ;

2^{er}) maintien de Agbétou et de son équipe à la tête du SAP/CENA avec toutes les possibilités de manipulation des données ;

3^{er}) cumul des fonctions d'Agbétou à la tête du SAP/CENA avec celles de membre de la CENA et de président de cette institution, en dépit de l'élection des nouveaux membres du SAP/CENA par l'Assemblée nationale ;

4^{er}) exclusion des membres désignés par l'opposition du bureau de la CENA.

La dernière étape prévisible en raison de la triste et récente expérience de l'élection présidentielle de 2001 sera l'organisation des fraudes massives tant en ce qui concerne les inscriptions sur les listes électorales que les manipulations des chiffres et des résultats.

C'est pourquoi, la RB et le PRD en appellent à la mobilisation de toutes les Béninoises et de tous les Béninois pour barrer la route à la fraude électorale massive que prépare ainsi la mouvance présidentielle et pour déjouer le grand complot ourdi contre notre première expérience de démocratie à la base et contre la paix dans notre pays. La RB et le PRD attirent également l'attention de la communauté internationale, et particulièrement celle de nos partenaires au développement qui s'efforcent d'aider et d'accompagner notre pays à réaliser une vraie décentralisation, sur les actes précurseurs posés par la mouvance présidentielle qui ne peuvent que conduire à un dérapage du processus électoral municipal et communal.

Fait à Cotonou, le 06 septembre 2002

Pour la RB
Candide Azanaï

Pour le PRD
Tidjani Serpos

et d'infériorité qui ont la vie dure. D'abord, relativisons-les en ce sens qu'ils ne nous sont pas propres. Mais exhumons-les de notre subconscient, pour en parler librement en temps de paix avec sérénité. (...)

APPEL

Sauvegardons l'unité de notre pays et de notre peuple et nous goûterons encore du bienfait de la paix pour longtemps, pour toujours.

Que l'unité et la paix deviennent la passion de tous. Mettons-les au-dessus de tous les biens à acquérir, le pouvoir et l'avoir.

Le changement de mentalité, le nouveau regard à avoir, la nouvelle vision de notre histoire ne peuvent advenir sans un réel effort de notre part. Ici, nous voulons nous adresser à tous ceux qui sont engagés dans la formation et l'éducation des enfants et des jeunes; parents, enseignants de tous ordres, dirigeants de partis politiques, pasteurs et guides spirituels. Le renouveau passe aussi par votre action et votre détermination. Vous pouvez contribuer pour beaucoup et de façon sérieuse à déraciner les préjugés et les complexités.

Des fils et des filles de ce pays, conscients de l'enjeu, se sont déjà engagés dans cette œuvre d'éducation et de formation, soit de façon informelle et à titre

personnel, soit de manière plus organisée et structurée. Nous les encourageons tous et toutes. Nous saluons et bénissons de façon toute spéciale ceux qui s'investissent à former notre peuple dans le domaine civique, de la connaissance, de la promotion et de la défense des droits de l'homme.

— Hommes et partis politiques, nous nous permettons de vous lancer un appel tout particulier: vous savez de quelles forces vous disposez pour mobiliser les masses. Vous savez combien l'argument de la différence ethnique et du régionalisme est séduisant et facile à manipuler. Vous savez, aussi qu'aucune nation ne peut véritablement et durablement, se construire et se développer sans l'unité et la paix. Alors devenez donc vous aussi, des artisans et des prophètes de paix et d'unité. Recherchez cette paix et cette unité avant tout, non seulement dans vos programmes de société mais aussi dans vos campagnes électorales et dans vos actions effectives.

Le peuple attend de vous que votre parole politique soit toujours une parole de vérité. Nous vous le disions déjà le 11 février 1995: «La politique est un espace de parole, de parole échangée entre les hommes de la paix; aussi toute perversité de la parole est-elle, en ce domaine, un facteur de violence. Le mensonge n'est pas toujours absence de vérité par ignorance

ou par erreur. La perversion intentionnelle de la parole est plus qu'amorale, elle est immorale». (Lettre pastorale des évêques du Bénin, 'Pour un nouvel Essor de notre Pays' p 11 § 2). Évitez donc tout ce qui peut engendrer la haine (...). Ne divisez pas notre peuple, ne divisez pas notre pays.

— Le maintien de la paix dépend de vous aussi, hommes et femmes qui déterminez le quatrième pouvoir, celui des médias. La puissance extraordinaire de ces moyens que vous manipulez, (presse, radio, télévision...) n'est plus à démontrer. Contribuez, vous aussi, à créer l'unité de ce pays et de son peuple. Ne recherchez pas seulement l'efficacité commerciale; poursuivez la vérité. Que les nouvelles informer sans intoxiquer ni révolter; qu'elles aident les hommes à communiquer entre eux et non à s'opposer les uns aux autres.

— Fils et Filles de ce pays que Dieu nous a donné à aimer, à construire et à faire grandir dans le bien ! Nous n'avons pas le droit d'oublier que la paix et sa sauvegarde dépendent de nous tous; nous avons le devoir de les promouvoir avec courage, de les défendre par notre amour de la vérité, de la justice, et par notre passion pour l'unité. (...)

La rédaction

DECRET N° 2002-382

République du Bénin

Présidence de la République

Décret n° 2002-382 du 28 août 2002-09-09 portant nomination des membres du Secrétariat administratif permanent de la Commission électorale nationale autonome (Sap/Cena). Le président de la République, chef de l'Etat, chef du gouvernement,

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin;

Vu la loi n° 2000-18 du 03 janvier 2001 portant règles générales pour les élections en République du Bénin;

Vu la loi n° 2000-19 du 03 janvier 2001 définissant les règles particulières sur les élections du président de la République du Bénin;

Vu la proclamation le 03 avril par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001;

Vu le décret n° 2001-170 du 07 mai 2001 portant composition du gouvernement et le décret n° 2002-082 du 20 février 2002 qui l'a modifié;

Vu la décision Dcc 01-015 des 24 janvier au 14 février 2001 de la Cour constitutionnelle;

Vu la décision n° 02-019/An/Pt du 13 août 2002 portant élection des

membres du Secrétariat administratif permanent de la Commission électorale nationale autonome (Sap/Cena).

Vu la lettre n° 917/An/Pt du 14 août 2002 transmettant au président de la République la décision n° 02-019/An/Pt du 13 août 2002 portant élection des membres du Secrétariat administratif permanent de la Commission électorale nationale autonome (Sap/Cena);

Vu les curriculum vitae des intéressés;

Le Conseil des ministres entendu en sa séance du 21 août 2002;

Décrète

Article 1^{er}: Conformément aux dispositions des articles 48 et 49 de la loi n° 2000-18 du 03 janvier 2001, les personnes dont les noms suivent, élues membres du Secrétariat administratif permanent de la Commission électorale nationale autonome (Sap/Cena) par l'Assemblée nationale, sont nommées dans les fonctions ci-après:

* Secrétaire administratif permanent, responsable de la Coordination des actes du Secrétariat administratif permanent: Monsieur Jérôme Comlan Alladaye, maître assistant, professeur d'histoire à l'Université d'Abomey-Calavi.

* Secrétaire administratif adjoint, responsable de la conservation de la mémoire administrative: Monsieur Denis Sagbo Oougouby, professeur certifié d'histoire et de géographie.

* 2^{me} Secrétaire administratif adjoint, responsable de l'entretien du patrimoine électoral: Monsieur Sabi Yérima Dokoto, administrateur des impôts.

* 3^{me} Secrétaire administratif adjoint, responsable de la supervision des structures professionnelles chargées de l'information des listes électorales: Monsieur Moumouni Alidou, inspecteur de la jeunesse et des sports.

Article 2 : Les membres du Secrétariat administratif permanent de la Commission électorale nationale autonome (Sap/Cena) ci-dessus nommés peuvent être relevés de leurs fonctions par décret du président de la République pris en Conseil des ministres sur proposition de l'Assemblée nationale.

Avant leur entrée en fonctions, ils prêtent serment devant la Cour d'Appel de Cotonou conformément aux dispositions de l'article 49 de la loi n° 2000-18 du 03 janvier 2001 susvisée.

Article 3 : Le présent décret qui prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés, sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 28 août 2002

Par le Président de la République
Chef de l'Etat,
Chef du gouvernement

CALENDRIER ÉLECTORAL

Mardi 17 septembre 2002. M. Ibrahim Souli Agbétou, président de la commission électorale nationale autonome installée le vendredi 30 août 2002 a donné une conférence de presse. C'était au siège de l'institution chargée d'organiser les toutes premières élections municipales et communales de l'ère du Renouveau démocratique. Devant le parterre de journalistes présents, Souli Agbétou a fait le bilan de la vingtaine de jours d'existence de la CENA. A l'acte de l'instation Agbétou cite l'adoption du règlement intérieur de la CENA, l'élection du bureau, la constitution des comités techniques et la désignation des coordinateurs départementaux.

Indiquant que toutes les dispositions sont prises pour assurer la régularité du scrutin, le président de la CENA a insisté sur l'implication effective et pratique de toutes les couches de la population béninoise, gage d'une élection réussie. Pour finir Ibrahim Souli Agbétou a rendu public le calendrier électoral devant les diverses opérations devant aboutir au bon déroulement des élections municipales et communales de décembre prochain.

République du Bénin
Commission Électorale Nationale Autonome (CENA)
Élections communales et municipales 2002

CALENDRIER ÉLECTORAL

La Commission Électorale Nationale Autonome chargée d'organiser les élections communales et municipales du 1^{er} décembre 2002, au cours de son Assemblée plénière des 11 et 12 septembre 2002, a adopté le calendrier électoral ci-après :

02 octobre au 16 octobre 2002 à minuit

* Dépôt de dossier de candidatures aux CEL/CED ou à la CENA;

* Contrôle de la régularité des candidatures et notification des rejets de candidatures le cas échéant.

26 octobre 2002

* Fin du contrôle de la régularité des candidatures

* Fin de la notification aux candidats ne remplissant les conditions requises, du rejet de leur dossier.

27 octobre 2002 à 00 heure au 31 octobre à minuit : Régularisation des candidatures rejetées.

21 octobre au 05 novembre 2002 : Opérations d'inscription sur les listes électorales sur toute l'étendue du territoire national.

08 novembre 2002 : Affichage des listes électorales

08 novembre au 16 novembre 2002 : Recours éventuel en inscription ou en radiation.

09 novembre 2002 : Publication de la liste des candidats (Affichage par circonscription électorale ; communiqué radio et télévisé indiquant les lieux de consultation des listes).

10 novembre 2002 : Présentation du spécimen de bulletin de vote aux candidats (À étudier en assemblée plénière de la CENA).

15 novembre 2002 à 00 heure au 29 novembre à minuit : Campagne pour les élections communales et municipales.

1^{er} décembre 2002

* Élections communales et municipales sur toute l'étendue du territoire national de 07 h à 17 h;

* Dépouillement public du scrutin immédiatement après la clôture et dans le bureau de vote ;

* Affichage des résultats provisoires des élections ... décembre 2002

* Proclamation des résultats définitifs.

... décembre 2002 : Deuxième tour des élections (15 jours après la proclamation des résultats par la CENA du premier tour des élections).

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

OGUNLOLA DOSSA ZINSOU COSME : L'HISTOIRE VIVANTE DE LA CHORALE ADJOGAN, 45 ANS APRÈS

Regardez bien cet homme au regard faussement éteint mais dégageant plutôt une énergie contenue. Regardez ce magnifique boubou qui habille son corps massif. Il n'a jamais connu les affres de la moindre lessive. Ce boubou a 45 ans, l'âge de la chorale Adjogan. Il est à lui seul une anthologie. L'homme est un monument. La photo quant à elle est une histoire, l'histoire d'une chorale, la chorale Adjogan, née exactement le 15 août 1957.

L'Adjogan, c'est un rythme royal avec lequel les sujets du roi chantent autrefois les louanges du souverain à Porto-Novo. Adjogan d'aujourd'hui, ce même rythme, assaini, arrangé, élargi, si profond, si majestueux, si festif, c'est à l'ouïe le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs, le Dieu Père, Fils et Esprit. Gloire soit rendu au Concile Vatican II qui a conduit l'Église à reconnaître et accueillir dans la culture de chaque peuple ce qui peut contribuer à rehausser la majesté du Très-Haut. Il y a 45 ans, l'Église du Christ qui est à Porto-Novo, sous la direction de ses pasteurs en particulier Son Excellence Monseigneur Vincent Mensah, évêque émérite, s'est mise à la tâche pour asseoir cette œuvre, une œuvre de longue haleine sans répit ni repos. Des laïcs, hommes et femmes ; des prêtres ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour l'honneur de l'Adjogan. Par goût. Par devoir. Par dévouement — Dieu leur en soit reconnaissant —. Certains ont déjà rejoint la maison du Père. L'abbé Noël Houinton, aumônier émérite chante déjà devant la cour céleste, l'Adjogan éternel de son cœur. Parmi nous aujourd'hui, les pères Charlemagne Koudhorot, Moïse Kouamkayi et surtout l'inusable père Jacob Affognon continuent de se donner corps et âme pour la pérennité de la chorale Adjogan.

Mais il y a un homme, une figure de proche, une voix qui ne se lasse de magnifier l'Adjogan. Cet homme a-t-il jamais manqué une session dans sa vie de militant du Christ ? Sa vieille



M. Ogunlola Dossa Zinsou Cosme

valise aux bordures découpées dont il ne se séparerait pour rien au monde contientraient, à l'arrière, toutes les cassettes des premières compositions Adjogan. Ne vous hasardez donc pas à mal chanter Adjogan à côtés de lui. Il vous reprendra aussitôt de façon autoritaire. C'est un véritable répertoire, une histoire amoureuse, une bibliothèque vivante de la chorale Adjogan. Ce regard opiniâtre qui illumine un corps toujours solide qu'ome cet élégant boubou, la toute première tenue uniforme portée il y a 45 ans, résume à lui seul l'heureux anniversaire d'août 2002. Cet homme s'appelle Ogunlola Dossa Zinsou Cosme en qui brûle toujours la flamme du devoir. La génération montante aurait beaucoup à apprendre des gens de leur trempe.

Nicolas HAZOUMÉ

COTONOU, SAMEDI 10 AOÛT 2002 : ORDINATION DIACONALE

C'était en l'église Bon-Pasteur de Cadjéhoun, Cotonou. À neuf heures déjà, les battants modélés avec finesse de la splendide église étaient ouverts. Rendant grâce à Dieu une foule immense de éléves, religieux, religieuses et de laïcs ainsi que d'amis des diverses familles des heureux du jour, s'est rassemblée autour de l'archevêque de Cotonou pour l'ordination diaconale des abbés Anastase Désiré Attoundé, Gatien Codjo, Théophile Amouzou, Alain Sourou Fabi, Appolinaire Tomého et Gildas Vigan.

Ansisi cités, ces jeunes abbés, à la suite de leur admission à l'acolylie l'année dernière, ont décidé librement, cette année, de poursuivre leur marche vers l'autel du Seigneur par leur engagement diaconal.

En guise de prélude à la cérémonie, un concert a été donné le vendredi 09 août par la chorale des petits chanteurs « Puer caben », communément appelée chorale des Anges. Regroupant uniquement les enfants de cinq à seize ans, cette prestation musicale d'une heure d'horloge, de part sa beauté, a révélé le génie de leurs maîtres de chœur Monsieur Frantz Dorval et Madame Dorothee Fanou. La réussite du concert est aussi due à M. Celin N'Tia N'Kavé, responsable des instrumentistes à l'adresse de qui le curé, le père Jacob Agossou, n'a pas manqué de félicitations.

Après une procession soutenue des effluves d'orgue, il est revenu au curé de la paroisse

de souhaiter la bienvenue au prélat au nom de toute la communauté.

La présence de Son Excellence Monseigneur Nestor Assogba, archevêque de Cotonou, qui a présidé la célébration eucharistique et qui, pour la circonstance, était entouré de plus d'une dizaine de prêtres, a suscité un véritable sentiment de joie dans le cœur de tous ceux qui ont pris part à l'admirable ordination.

Dans son homélie très riche en enseignement, Monseigneur Assogba a recentré l'esprit des candidats au diaconat sur le sens du service. Il les a exhortés ensuite à être et à demeurer, pour toujours, des serviteurs fidèles, dévoués et zélés de Dieu à l'exemple de saint Laurent. Ce dernier, modèle de l'ordre sacerdotal, a aimé le Christ et l'a servi jusqu'au martyre. Le diaconat, selon Monseigneur Assogba, devrait être le célibat pour le royaume des élus et ce au service de Dieu et des hommes : « service qui consiste pour nous un itinéraire de vérité et d'amour, un chemin de vie... Celui qui perd sa vie pour moi, dit le Christ, la sauvera ; mais qui veut sauver sa vie, la perdra ». Enfin Monseigneur Assogba les a invités à contempler Marie en entrant dans une relation féconde avec le Père, le Fils et l'Esprit Saint.

Confions ces nouveaux diacres au cœur immuable de Marie et que nos prières les accompagnent dans leur ministère.

Patrice Cyrille Gbègnito

L'ABBÉ GEORGES HOUYÉMÉ-SÈVOH A REJOINT LA MAISON DU PÈRE

(Suite de la première page)

gneur Nestor Assogba, qu'entouraient pour la circonstance l'évêque émérite de Porto-Novo Monseigneur Vincent Mensah, LL. EE. NN. SS. Marcel Honorat Léon Agboton de Porto-Novo, Victor Agbavon de Lokossa, Antoine Ganye de Dassa-Zoumè, Martin Adjou de N'Dali, Clet Félibio de Kandi, et une centaine de prêtres.

Religieuses et religieux, parents et amis, séminaristes et de nombreux fidèles ont tenu aussi à accompagner de leurs prières l'âme du regretté abbé Georges. L'animation a été assurée par la maîtrise Saint-Isidore-Marie-Notre-Dame-des-Victoires et la chorale Bariba venue spécialement de Parakou avec une importante délégation de fidèles.

La célébration a été précédée par Mgr. Marcel H. L. Agboton, l'assistance a eu droit à l'audition du message adressé à l'archevêque de Cotonou par Son Éminence Bernardin cardinal Gantin le 9 septembre 2002 depuis la cité du Vatican. Il est à rappeler que l'abbé Georges a rendu l'âme à la veille du départ de Cotonou du cardinal Gantin après un long séjour.

Le contenu de son message est édifiant. Lisez plutôt :

« Je regrette beaucoup de n'avoir pu encore prolonger mon séjour déjà assez long au Bénin, pour participer comme vous, ce 13 septembre, aux obsèques de notre frère et ami, le père Georges Houyémé-Sèvoh. C'est avec grande peine que nous avions appris la triste nouvelle de son départ vers le Seigneur. Mon regret s'ajoute à celui de tous les chers nôtres qui ont personnellement connu et estimé ce prêtre de grande valeur... Dans sa mort, c'est une grande perte pour notre clergé béninois... Je garde le souvenir personnel très vif de son sens de l'humour qui est d'ordinaire le signe d'un sacerdoce heureux. Cela, il l'a hérité de samère qui était aussi l'enthousiaste maman de tous les séminaristes et prêtres de sa reconnaissance... »

Le corps de l'abbé Georges Houyémé-Sèvoh repose désormais au cimetière du grand séminaire Saint-Gall sis à Ouidah où repose déjà le corps de son frère Grégoire.

Que ses œuvres l'accompagnent et qu'il repose en paix dans la lumière du Christ.



RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

JOIE ET ACTION DE GRÂCES DANS LE DIOCÈSE DE PORTO-NOVO : ORDINATION SACERDOTALE DES PREMIERS PRÊTRES DE TCHANVÉDJI

Tout le Bénin catholique attendait l'événement avec sérénité et espoir. C'est enfin arrivé. Le grand séminaire Monseigneur-Louis-Parisot sis à Tchanvédji dans le diocèse de Lokossa vient de donner à l'Église sa première promotion de prêtres. Crée en 1996 après le nonaginaire grand séminaire Saint-Gall sis à Ouidah, le grand séminaire Monseigneur-Louis-Parisot, a conduit à son terme la formation de ses premiers étudiants sous la direction de son premier recteur, le père Julien-Étienne Pénoukou.

C'est à la faveur de deux grandes célébrations qu'eut l'honneur de présider Son Excellence Monseigneur Marcel Honorat Léon Agboton, évêque du diocèse de Porto-Novo.

Tout commença sur la paroisse Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus d'Azowllissé, siège du doyenné du même nom, le samedi 10 août 2002. Quatre fils authentiques de la vallée de l'Ouémé montaient à l'autel du Seigneur. Les abbés Sébastien Médéjdi et Stanislas Nougbo d'Affamey, Maxime Néguï d'Adjophou et Philippe Amoussou de Dangbo melaient leur émotion à celle de leurs parents et amis pour dire au Seigneur, devant l'évêque, le oui de leur vie qui fait à jamais d'eux serviteurs du Père dans l'Esprit du Fils.

Tout le diocèse de Porto-Novo et plus particulièrement la région de Wémé s'était donné rendez-vous à Azowllissé pour être témoin de l'événement et vivre la fête du sacerdoce. Chaque paroisse concernée arborait le tissu de la circonsistance. Dans un agréable mélange de sons et de couleurs, le flot des fidèles se déversa sur Azowllissé où se trouve la tombe du père Dominique Adéyemi, le grand apôtre du Wémé, décédé en 1981. Sans nul doute, son ombre bienfaisante planait sur toute l'assistance.

Dans son homélie de circonstance aux accents de joie et d'émotion, Monseigneur Agboton félicita les heureux du jour, salua chaleureusement leurs parents pour l'offrande de leurs fils avant de définir le sacerdoce comme une union authentique au Christ pour le service de l'humanité. Comment en cet instant précis oublier la figure historique et incontournable du feu père Dominique Adéyemi, autrefois curé de toute la vallée et qui y exerça son ministère de 1937 à 1969 ? À l'unisson, tous les cœurs étaient tournés vers lui pour implorer sa précieuse intercession en faveur de ces jeunes levées prêts à se lancer sur le chemin de l'apostolat. Ensemble donc, unie à ces candidats au sacerdoce, toute la foule chante la litanie des saints pour invoquer sur eux le secours du Très-Haut. L'instant était très solennel. Paré de ses



Gbénou et Patrick Zibo Gnivo prêts à accueillir la grâce du sacerdoce. Après la longue invocation chantée de la litanie des saints, le prélat imposa les mains aux nouveaux prêtres suivis de la cinqante des prêtres qui concélébraient cette importante messe. Revêtus de leurs beaux ornements sacerdotaux, nos jeunes prêtres recueillirent une ovation mémorable qu'eut la plus grande peine du monde à couvrir l'imposant VENI CREATOR de la chorale Saint-Pie X de la paroisse Sainte-Anne. Ils étaient prêtres à jamais. L'émotion et la joie étreignaient les cœurs des parents qu'ils allaient embrasser avec effusion. Les voilà prêts pour le service de Dieu et la mission de l'évangélisation.

Après les fêtes et les messes de préminces s'ouvrira, devant chacun, le long et escarpé chemin de l'apostolat. Tous prendront place dans le presbytère décidés à mettre leurs pas dans ceux des valeureux aînés qui nous ont précédés dans la maison de Dieu, du père Faïthou au père Henri Houont (décédé le 10 août 2001) en passant par les pères Moulé, Adéyemi, Dosso Antoine, Faly, Houngbédji, Noël Houont.

Dans sa belle homélie, Monseigneur Agboton avait émis le souhait de les rendre attentifs à la voix candide de l'enfant, à l'appel pensif, inquiet et désabusé parfois mais souvent enthousiaste et exalté des jeunes, l'angoisse et l'attente des parents, la plainte du travailleur exténué ou du paysan découragé, le désespoir du chômeur abattu ou du négociant ruiné... Oui, tel est le souhait de l'évêque du diocèse, tel est le souhait de l'Église universelle, et tel est également le souhait de toutes les personnes de bonne volonté qui mettent leur espoir dans ce sacerdoce naissant.

Nicolas Hazoum
Curé de la paroisse
Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, Azowllissé

insignes épiscopaux, Monseigneur Agboton, suivi de tous les concélébrants, imposa les mains aux nouveaux prêtres faisant d'eux à jamais les messagers du Christ, prêtre, prophète et roi. Quand ils furent revêtus de leurs belles chasubles scintillantes sous les feux des innombrables photographes, une immense ovation s'leva de la foule des fidèles alors que toutes les chorales redoublaient d'ardeur pour marquer l'événement du sceau de leur allégresse. Après les rites complémentaires et l'accolade très affectueuse du pasteur du diocèse et des autres confères, les nouveaux prêtres allèrent embrasser leurs parents. Le cérémoniaire les installa ensuite aux côtés de l'évêque dont le sourire discret mais réel trahissait sa joie et sa satisfaction. Ils étaient prêts pour le service de l'autel.

La fête géante qui eut lieu après la messe et qui rassembla sur la cour du presbytère parents, amis et bienfaiteurs, était un beau prélude à celle qu'abritra une semaine plus tard, le samedi 17 août 2002, la paroisse Sainte-Anne de Porto-Novo.

Créée en 1940, fraîchement érigée en doyenné lors de la dernière restructuration opérée en septembre 2001 par l'évêque du diocèse, la paroisse Sainte-Anne, sous la direction du père Jean-Baptiste Dakpogan, s'honore depuis peu d'une église paroissiale aux formes majestueuses qui sort enfin de la terre, à la joie de tous, après une douloureuse gestation de plus de trente ans. Cette paroisse était donc toute indiquée pour accueillir cette historique célébration qu'est l'ordination des cinq prêtres qui s'ajoutent aux quatre d'Azowllissé : ce sont les abbés Assomption Padonou et Eugène Hounlonou de la paroisse des Saints-Martyrs de l'Ouganda de Tokpota, Justin Ayivodji et Hervé Gbénou de la paroisse Sainte-Anne et Patrick Zibo Gnivo de la paroisse du Sacré-Cœur.

Il revint à Monseigneur Agboton de situer la portée de l'événement : « Heureuse es-tu, paroisse Sainte-Anne d'Attaké

qui, après tant d'années, depuis la dernière ordination en ces lieux, depuis l'ordination sacerdotale de l'actuel curé, de voir naître en ton sein maternel, comme fruits de tes entrailles, les cinq prêtres de ce jour ». « C'est une merveille pour nous, admit le prélat. Merveille pour le fait, merveille pour le lieu, merveille pour le nombre. Merveille tout court pour le sacerdoce de Jésus-Christ ». C'était le lieu de cerner pour toute l'assistance la figure incontournable du prêtre. « Dans le prêtre, explique l'évêque, se revit en effet le mystère de la communion la plus parfaite qui ait pu exister entre l'humanité et la divinité, mystère d'un Dieu qui se revêt de la faiblesse humaine et mystère de l'homme qui se retrouve revêtu de la personnalité et de la puissance divine. Mystère d'élection, d'alliance et de communion. Le regard profane s'avoue vaincu pour laisser place au regard de foi afin d'appréhender la vérité intrinsèque et totale ».

Instruments de la parole de Dieu, voix nos frères Assomption Padonou, Eugène Hounlonou, Justin Ayivodji, Hervé

INTENTIONS GÉNÉRALES ET MISSIONNAIRES DU PAPE JEAN-PAUL II POUR 2002

Les intentions générales et missionnaires du Saint-Père pour l'année 2002 :

SEPTEMBRE

Générale : Pour les pays qui souffrent à cause de la guerre, du terrorisme, de la violence, afin qu'ils retrouvent la voie de la réconciliation, de la concorde et de la paix.

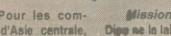
Missionnaire : Pour les communautés chrétiennes d'Asie centrale, qui vivent parmi les personnes d'autres traditions religieuses, afin qu'elles s'engagent à propager la Bonne Nouvelle du



royaume à travers le témoignage concret de leur foi.

OCTOBRE

Générale : Pour les jeunes, afin qu'ils suivent avec un enthousiasme généreux le Christ, Chemin, Vérité et Vie et soient disposés à lui rendre témoignage dans tous les lieux où ils vivent.



Missionnaire : Pour l'Église, afin que Dieu ne la laisse pas manquer de pasteurs dotés de sagesse et de sainteté, prêts à diffuser la lumière de l'Évangile jusqu'aux extrémités de la terre.

ÉCONOMIE — DÉVELOPPEMENT

SOMMET MONDIAL SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
DÉVELOPPEMENT DURABLE : ESSAI DE DÉFINITION

Ces derniers temps, il a beaucoup été question du développement durable. À Johannesburg (Afrique du Sud), il y a eu, du 26 août au 04 septembre dernier, un sommet mondial sur le développement durable. Outre les diverses délégations de la société civile et d'institutions, ce sommet a réuni des chefs d'État et de gouvernement. Et qu'entendent-on par développement durable dont on parle tant?

On n'a pas pris garde, d'abord, à cette progressive apparition dans le langage courant d'une nouvelle notion : le développement durable. Ce concept suit depuis au moins une décennie son cheminement, qui l'a conduit à quitter peu à peu le sérail des spécialistes pour venir s'installer sur la place publique où il suscite encore la perplexité.

1 — LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, ÉTAPE ULTIME DU DÉVELOPPEMENT ?

On parlait autrefois de croissance raccourci de «croissance économique» qui relevait d'une approche statistique selon laquelle le progrès est attesté par des chiffres. Les économistes avaient instauré des outils de mesure (premier d'entre eux, le Produit national brut, PNB) pour traduire en termes comparables une croyance alors commune : l'augmentation de la production, manufacturière notamment, et de son corollaire — la consommation — est un critère fiable d'enrichissement d'une nation et traduit l'accès de ses citoyens à une vie meilleure. La sécheresse de ce raisonnement conjugué aux premières déisations de la croissance a conduit cependant à admettre cette autre idée : le développement n'est pas la croissance quand bien même sa mesure sera beaucoup plus aléatoire. L'économiste français François Perroux est l'un des premiers à différencier nettement croissance économique et développement, celui-ci demandant pour se réaliser une meilleure prise en compte des besoins fondamentaux des hommes (on parle alors aussi de développement global ou intégral).

Issu, dans son acceptation économique de l'anglais, le concept de développement a surtout connu son essor dans les années cinquante et soixante, à la faveur des analyses sur le retard économique des pays dits «sous-développés». Sa popularisation s'impose aussi par le truchement des plans d'aide au développement, conclus par les pays riches, et notamment les États-Unis, dans le contexte de la guerre froide. Sont alors créés des organismes comme la Banque mondiale, mais aussi tout un ensemble d'organisations des Nations unies — notamment la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (Cnuced), en 1962, et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en 1965 — dont l'action vise expressément à favoriser le développement des pays pauvres, en recourant à d'autres moyens que la simple injection d'investissements pour nourrir la croissance.

«Faut-il renoncer à la croissance ?»

Le développement suggérait une idée de complexité : de nombreux facteurs, les uns quantitatifs, les autres plutôt orientés vers des critères forcément variables ou entraînent la notion de «qualité de vie» qui nourrissent la définition du développement. Idée dont il fallut bientôt reconnaître... l'impertinence. Plus on parlait du développement, moins il semblait accessible. Car non seulement des pans entiers de l'humanité échappaient à son emprise (il s'agit des pays «en développement»). Mais le «mal vivre» de plus en plus manifeste des pays considérés n'aggrave comme développés indiquent aussi qu'il y avait une difficulté : le développement y était imparfait, voire trompeur.

La critique contre le modèle de développement industrialisé devient de plus en plus radicale : au début des années soixante-dix, la question «Faut-il renoncer à la croissance?» est ouvertement posée par le Club de Rome et reprisée par plusieurs auteurs réputés. Le débat force les grandes institutions à affiner leur vision du développement. La Banque mondiale décrète la lutte contre la pauvreté, tandis que le PNUD suscite une petite révolution en lançant, en 1990, la formule du développement humain. Celui-ci devait désormais viser à l'accroissement du bien-être social, en tenant en compte la capacité de chaque homme à mettre en œuvre ses propres potentialités. Un instrument de mesure est même proposé (*l'indicateur de développement humain, IDH*) qui tente de mesurer la croissance de vie et le niveau d'éducation. Peu à peu, l'accent est mis aussi sur la viabilité à long terme des processus de développement et notamment sur la préservation de la nature.

C'est dans ce contexte que s'est dégagée la notion de développement durable. Celle-ci s'est imposée au confluent de deux conceptions apparemment antagonistes : celle du développement fondé sur la croissance, toujours conçue comme un de ses facteurs importants, sinon désormais le seul; et celle de la défense, face aux ravages causés par la frénésie productiviste, d'une planète conçue jusque-là comme un réservoir de «moyens» de production. Les deux positions étaient assez antagonistes, on peut dire en schématisme qu'on a tenté de trouver un compromis : produire, oui, mais en tenant compte de la préservation des biens «durables» que sont les ressources naturelles élémentaires de la planète. Le développement durable vient d'abord de là... mais l'idée reprenait aussi à son compte toute la réflexion déjà avancée sur le développement, intégrant des éléments aussi divers que la lutte contre la pauvreté, la réduction des inégalités, l'approfondissement de la démocratie et de la liberté individuelle dans le respect des équilibres sociaux ainsi que tout un ensemble d'efforts pour unir la pensée du développement dans un monde multiple...

2 — DE 1972 À 1992 : COMMENT NAIT LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Il est admis que c'est lors de la Conférence des Nations unies sur l'environnement de 1972, à Stockholm, en Suède, que se mettent en place les principaux éléments qui vont entraîner dans la définition du développement durable. Les thèmes centraux de la Conférence étaient : l'interdépendance entre les êtres humains et l'environnement naturel; les liens entre le développement économique et social et la protection de l'environnement; la nécessité d'une vision mondiale et de principes communs... Malgré les réserves de nombreux participants à la réunion de Stockholm (y compris des pays en développement), une dynamique liant environnement et développement est ainsi créée qui a pour effet de mettre au goût du jour le courant de développement, lequel veut associer le développement et l'environnement. Et qui se traduit, une quinzaine d'années plus tard, par les travaux de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED, connue sous le nom de Commission Brundtland). Celle-ci rend public, en 1987, un rapport décisif réclamant un développement qui permette de répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations futures de satisfaire les leurs.¹

D'autres étapes importantes sont à noter, à commencer par le Sommet de la Terre sur l'environnement et le développement. En 1992, ce sommet de Rio adopte tout un ensemble de principes (déclaration de Rio), et des recommandations consignées dans ce qu'on appelle l'Agenda 21 («un programme pour le XXI^e siècle»). D'autres conférences, tel le Sommet mondial pour le développement social, en mars 1995, ou encore l'assemblée générale des Nations unies de juin 1997 (bilan de la mise en application de l'Agenda 21), ponctuent la décennie qui doit mener, en 2002, à Johannesburg, autrement dit la conférence de Rio + 10... officiellement placée, cette fois sans détour, sous l'éigide du «développement durable».

État de santé, niveau d'instruction, diversité culturelle... et équité

À ce stade, tout le monde semble d'accord sur les objectifs. Comme le résume dans un effort de synthèse un document du gouvernement canadien «pour réaliser le développement durable, il importe de savoir que ce ne sont pas uniquement les mesures classiques de bien-être économique qui comptent. La qualité de la vie et le bien-être sont déterminés par bien des facteurs — le revenu, l'état de santé de la population, son niveau d'instruction, la diversité culturelle, le dynamisme des collectivités, la qualité de l'environnement, la beauté de la nature; ce sont tous des termes qui entrent dans l'équation du développement durable. Dans cette optique, le développement durable est lié à un effort de planification économique qui intègre tous les éléments caractéristiques du développement, ainsi qu'à un souci général d'équité: «L'idée du développement durable implique la nécessité non seulement de créer des richesses et

de préserver l'environnement, mais aussi d'en assurer une juste répartition. Il faut veiller à ce que les coûts et les avantages du développement soient répartis de façon plus équitable entre les pays, entre les générations et entre les pauvres et les nantis.»

3 — DÉVELOPPEMENT SOUTENU, HUMAIN, DURABLE?

Source de certains malentendus, la formulation officielle du développement durable fut initialement celle de «développement soutenu» ou «développement soutenable», traductions littérales de l'anglais *sustainable development*. L'adaptation de la terminologie anglaise sera progressive en France. Un tour décisif y est donné, entre autres, par les travaux de la commission générale de terminologie, instituée au sein du commissariat général de la langue française (organisme dépendant du Premier ministre) en 1986. En 1990, la commission aborde la notion de *sustainability*, directement issue de la définition citée plus haut proposée par le rapport Brundtland: on évoque des équivalents possibles (développement soutenable, développement écologique intégré, écocommunity...), et bien sûr celui de développement durable, déjà retenu par le Canada, ainsi que l'ONU et l'UNESCO².

Peu à peu s'imposera donc le développement durable, non sans certaines réserves. Ainsi dans les instances de la coopération française, on pouvait indiquer faire depuis longtemps du développement durable sans avoir attendu l'irruption du concept... et l'on peut signaler que la notion de *développement humain*, portée par le PNUD, demeure un des pôles de la définition telle que proposée ci-dessous dans un document de la Direction générale de la coopération internationale française (DGCI): «La Conférence de Rio était centrée sur les interactions entre l'être humain et l'environnement. La coopération française, guidée par les principes adoptés lors de cette conférence, place depuis lors cette articulation au cœur de sa politique de développement durable. Le développement économique et social, la lutte contre la pauvreté, la structuration d'États de droit prioritaires de l'aide française, qui concrétisent l'engagement de la France en faveur du développement humain.»

Si la langue véhicule un état de la conscience, nul doute que la victoire lexicale du développement durable est l'illustration même des doutes et des croyances d'une époque... confrontée à sa propre complexité. Ce qui devrait du reste inviter à la prudence face à des mots, des formules dont le triomphe ne peut masquer le caractère transitoire.

Reste que ce rapide survol montre bien que le thème du développement durable était en gestation depuis longtemps.

Thierry Perrin

(1) Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, présenté en décembre 1987 devant l'assemblée générale des Nations unies.

(2) Loïc Depêcker, *L'invention de la langue*, Éditions Larousse / Armand Colin 2001.

(Lire la suite à la page 12)

SOMMET MONDIAL SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DÉVELOPPEMENT DURABLE : ESSAI DE DÉFINITION

DURABLE, VOUS AVEZ DIT DURABLE ?

Le terme méritait qu'on s'interroge sur son succès (récent)... ce qu'Yvan Amar a fait dans sa chronique diffusée sur Radio France Internationale: «Parler au quotidien».

«Développement durable, agriculture durable, économie durable... S'il y a bien aujourd'hui un mot à la mode, et surtout, un mot «correct», c'est celui-là. Pour avoir l'air crédible, et dans le coup, les hommes politiques, les analystes ou même les beaux parleurs qui vont dîner en ville parlent de tout à condition que ce soit durable.

Durable ? Qu'est-ce que cela veut dire ? Le sens est plutôt simple: ça veut dire «qui dure». Et le succès de ce mot est à mettre en rapport avec celui de l'écologie. Et un souci de réconcilier le développement avec la préservation des richesses naturelles: il ne faut pas se développer en asphyxiant, en éprouvant la terre qui nous nourrit. Il faut penser à l'avenir, pas seulement à l'avenir proche... Ne pas dire: «Après nous le déluge...» Et trouver des méthodes de développement modernes qui ne soient pas toxiques ou perverses. Il y a donc bien en général une revendication de modernité, de développement associée à l'emploi de ce mot, qui voudrait évoquer une sagesse pragmatique et moderne.

La mode qui le frappe et l'enlumine est plutôt récente. Par exemple, nous avons dans l'actuel gouvernement français un ministère de l'Environnement et du développement durable, au sein duquel on trouve un secrétariat d'État au Développement durable. Il date de mai 2002... ce n'est pas encore bien vieux. Mais le mot couvait déjà avant: le 25 juin 1999, il y a donc tout juste trois ans, une loi sur l'aménagement et le développement durable du territoire modifiait la loi de 1995 sur l'aménagement et le développement du territoire... L'adjectif durable avait fait son apparition dans les textes officiels et législatifs.

Peut-on dire que c'est un anglicisme ? Non, sûrement pas... Mais il apparaît en même temps que son homologue américain: durable development... parfois concurrence par sustainable development...

Durable et le verbe durer, d'où il procède, ont un dérivé, perdurer, mot encore savant mais beaucoup plus employé que jadis, dont le premier sens était «durer toujours...», et qui s'emploie maintenant dans le sens de durer encore, ne pas s'arrêter comme ça, aller au-delà d'un événement précis... Durer au-delà des modes, en fait...

Et durable a des synonymes... enfin à peu près: stable, persistant... On pourrait aussi penser à permanent, qui évoque davantage une durée sans à-coups, sans éclipse... Et on n'ose penser à perpétuel, bien plus ambitieux. Mais jadis, on n'avait pas peur de rêver de perpétuité: Emmanuel Kant écrivait un projet de paix perpétuelle...»

Yvan Amar

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE... TEL QU'ILS LE PENSENT

— «L'écodéveloppement est un développement des populations par elles-mêmes, celles-ci utilisant au mieux les ressources naturelles et s'adaptant à un environnement qui elles transforment sans le détruire». Ignace Sachs, Initiation à l'écodéveloppement, 1981.

— «Pour trouver une solution aux problèmes de l'environnement, nous nous sommes demandés: de quoi avons-nous besoin pour garantir que chaque personne, ses enfants, ses petits-enfants et les générations à venir puissent avoir assez de nourriture, de protection, de dignité et de liberté pour vivre des vies riches et constructives?» Gro Harlem Brundtland, Le Monde, 19 février 2002.

— «Nous pouvons continuer à prospérer comme dans le passé, en vivant en harmonie avec notre environnement naturel». Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU, à l'occasion du 6 juin 2002, Journée mondiale de l'environnement.

— «Le rôle de l'entreprise ne se résume pas à la création d'emplois et de richesses, mais aussi à la construction de piliers sociaux et environnementaux nécessaires au soutien (...) d'une mondialisation qui profite au monde entier. Klaus Topfer, directeur du Programme des Nations unies pour l'Environnement qui vient de publier son rapport (Global Environment Outlook) sur l'état de l'environnement de la planète. Préface au rapport GEO, mai 2002.

— «Loin de se limiter au développement écologique, le Développement durable inscrit dans le long terme la qualité de vie dans son ensemble». Revue Problèmes économiques n° 2764, 5 juin 2002.

— «Le Développement durable n'est pas seulement socialement souhaitable. Si l'éthique n'est pas du toc, elle est source de performances pour les entreprises». Annie Battle, journaliste, Les Echos, 30 avril 2002.

— «Le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global». François Perroux (économiste) in L'économie du XX^e siècle, éditions PUF.

— «Pour l'essentiel, j'envisage le développement comme un processus d'expansion des libertés réelles dont les personnes peuvent jouir (...) Par libertés substantielles j'entends l'ensemble des «capacités» élémentaires, telles que la faculté d'échapper à la famine, à la malnutrition, à la morbidité évitable et à la mortalité prémature aussi bien que les libertés qui découlent de l'alphabétisation, de la participation politique ouverte, de la libre expression, etc». Sen Amartya, prix Nobel d'économie.

— «Le développement humain durable est une question de traitement équitable au sein même d'une génération, mais aussi entre les générations. Il doit permettre à toutes les générations — présentes et futures — d'utiliser au mieux leurs potentialités. Il cherche à harmoniser le développement avec les moyens qu'offre la nature, en donnant la priorité absolue au renouvellement de l'écosystème». Rapport mondial sur le Développement humain, PNUD, 1996.

Jackson Nouchié Njiké

LE SOMMET DE LA TERRE DES ENGAGEMENTS QU'IL FAUT METTRE EN PRATIQUE

(Suite de la première page)

engagements pris au Sommet de Rio, il y a dix ans, ont été réaffirmés mais sans progrès notable. Au final, c'est un plan d'action et une déclaration politique qui ont été adoptés le 4 septembre par les 181 pays représentés à ce Sommet de Johannesburg.

DE LA THÉORIE MAIS...

Encore de la théorie pourraient-on donc dire ! Mais en vérité quelques signes forts ont marqué le sommet de Johannesburg. Le premier est relatif à l'eau. En effet, en

Afrique du Sud, la Communauté internationale s'est engagée à réduire de moitié, d'ici 2015, la population d'êtres humains qui ne bénéficient pas d'eau potable ni d'assainissement



Kyoto sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre sort renforcé du sommet de Johannesburg. La Chine, le Canada et la Russie ont annoncé leur volonté de ratifier d'ici la fin de l'année 2002. Dans le domaine de la protection de l'environnement, il y a une avancée significative pour le continent africain. Le Bassin du Congo, la deuxième

grande forêt du monde avec ces 146 millions d'hectares et qui lie six pays d'Afrique centrale, a retenu une attention particulière. En effet, sur cinq ans, les États-Unis d'Amérique s'engagent à verser 53 millions de dollars soit environ 37 milliards de F CFA au profit de cette forêt équato-africaine. Il s'agira avec cette aide de lutter contre sa désertification et assurer sa protection.

En somme, des pas quelque peu timides ont été faits à Johannesburg au profit du développement durable. Mais en gros et quelque peu, les espoirs mis dans ce sommet sont déçus.

Félixien Sedjro

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

CONGRÉGATION DES SŒURS DE SAINT AUGUSTIN : REPARTIR DU CHRIST POUR UN NOUVEAU DÉPART

« Comment rendrai-je au Seigneur tout le bien qu'il m'a fait ? »

Le 22 août au 12 septembre 2002, le Seigneur nous a fait des merveilles.

Outre notre sixième chapitre général, l'institut a accueilli, en son sein, 16 nouvelles professes et enregistré à nouveau 8 consécrations définitives. Ainsi, le sixième chapitre général qui s'est tenu au début du troisième millénaire arrive comme une grâce qui va nous permettre de repartir du Christ.

ORIGINES DE LA CONGRÉGATION

Avant de revivre ces différentes sources de joie et d'action de grâce, jetons un regard sur les origines de la congrégation des Sœurs de Saint Augustin vieillie de 34 ans seulement.

Issues de la congrégation missionnaire des sœurs de Notre-Dame des Apôtres (N.D.A.), nos sœurs aînées voulaient continuer l'action de ces dernières auprès des femmes. Les sœurs N.D.A. sont venues au secours des pères de la Société des Missions Africaines (S.M.A.) dans le but de favoriser l'éducation chrétienne des femmes.

La formation des femmes fut donnée à travers les écoles, l'animation rurale, le service des pauvres, la santé. Dans tous ces secteurs, le souci de l'évangélisation était présent et prioritaire à travers des activités efficaces et très appréciées sur le terrain.

C'est pour être plus proche de nos réalités africaines, pour prendre sur place une part plus concrète et personnelle dans la vie pastorale de nos Églises particulières que nos Sœurs aînées ont quitté la Congrégation internationale N.D.A. Elles ne voulaient renoncer ni à l'esprit ni aux œuvres de la congrégation d'origine, mais les assumer en Africaines et en dignes filles du pays, missionnaires au milieu de leurs frères et sœurs comme le laissaient entendre le pape Paul VI, à Kampala, au lendemain du Concile Vatican II : « Africaines, soyez vos propres missionnaires ».

Dans cet esprit de l'Église universelle, Rome répondait favorablement le 25 janvier 1968, à la requête de nos sœurs aînées : constituer un *Institut féminin autochtone et autonome*. Le 22 août 1968, l'archevêque de Cotonou, en la personne de S. Ex., Mgr. Bernardin Gantin, aujourd'hui cardinal doyen, érigait canoniquement l'institut des Sœurs de Saint Augustin. Et le 03 août de la même année, il avait nommé, après vote consultatif, la première supérieure générale en la personne de mère Marie Virginie de Souza.

C'est à elle, que le premier responsable de l'institut naissant confia le soin de veiller de près sur nos pas incertains. C'est elle que la divine Providence avait choisie et préparée pour lancer cette aventure de foi qui fut en 1968, le « démarquage » d'une congrégation par un groupe de jeunes religieuses dano-mémoines. Elles étaient 31 sœurs et 7 novices.

RENDRE GRÂCE

Comment ne pas rendre grâce au Seigneur ? Car, « comme si elles voyaient l'invisible, elles tiennent bon », et sont

aujourd'hui au nombre de 188 religieuses, avec l'arrivée des 16 jeunes professes. Il s'agit de :

Alice Clémentine Kinnin du diocèse d'Abomey,

Juline-Pascal Kouton du diocèse de Porto-Novo,

Victoire Agbadjedjé du diocèse de Cotonou,

Perpétue Colombe Akpata du diocèse de Porto-Novo,

Herminie-Estelle Adjadémé du diocèse de Dassa-Zoumè,

Chistaine Lokossou du diocèse de Lokossa,

Gisèle-Francine Omorès du diocèse de Porto-Novo,

Yvette-Marième Bio-Adam du diocèse de N'Dali,

Roselyne Aghakponto du diocèse d'Abomey,

Armelle Fadégnon du diocèse de Dassa-Zoumè,

Véronique Montadé du diocèse de Porto-Novo,

Rosalie Ségbédji du diocèse de Lokossa,

Judith Claire Adjofogué du diocèse de Porto-Novo,

Aimée-Chimène Lokonon du diocèse de Cotonou,

Mélanie Kouakanou du diocèse de Porto-Novo.



Sœur Contine Pascal Landaini du diocèse de Dassa-Zoumè,



Sœur Victoria Mickaelina Vaya du diocèse de Kandi,



Sœur Rachel Azambéghé du diocèse de Lokossa,



Sœur Félicité Fulé du diocèse de Dassa-Zoumè.

SIXIÈME CHAPITRE GÉNÉRAL

Le 29 août au 12 septembre 2002, nous nous sommes réunis pour notre sixième chapitre général. Les cinq premiers ont eu lieu :

— en 1972 pour confirmer mère Marie Virginie de Souza dans sa fonction de supérieure générale commencée depuis la naissance de l'institut ;

— en 1978, mère Marie Victoria Dagba prenait les rênes de l'institut pour 12 ans ;

— en 1990, ce fut le tour de mère Catherine Kouagou qui laissait actuellement la direction de la congrégation à mère Justine Amédan.

La messe d'ouverture du chapitre a été présidée par S. Ex., Paul Kouassi Vieira, évêque de Djougou, diocèse où la plupart de ces jeunes professes ont débuté leur formation par le pré-postulat. Il était entouré de LL. EE. NN. SS. Marcel Honorat Léon Agboton, évêque de Porto-Novo, Martin Adjou, évêque de N'Dali, et d'une quinzaine de prêtres.

Dans son homélie, après avoir expliqué à ces jeunes ce à quoi elles s'engagent en émettant les vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance, Monseigneur Paul nous a rappelé la visée première du chrétien : « l'homme est fait pour se rechercher en Dieu, se trouver en Dieu ». N'est-ce pas ce que nos jeunes sœurs ont essayé de faire ?

ENGAGEMENT définitif

Le mardi 27 août, le Seigneur revient une fois encore à la charge : 8 religieuses en fin de juniorat s'engagent définitivement, par la profession perpétuelle, à la suite du Seigneur en l'église Saint-Michel de Cotonou. Il s'agit de :



Sœur Elvire Codjo du diocèse de Djougou,



Sœur Henriette Marie Goussikindou du diocèse de Porto-Novo,



Sœur Blandine Constance Agnan du diocèse d'Abomey,



Sœur Yvette Housokpa du diocèse de Cotonou.

Commentant les textes du jour, Monseigneur l'Archevêque de Cotonou n'avait qu'une phrase à la bouche : « *repartir du Christ pour un nouveau départ* ». Oui comment ne pas repartir du Christ au lendemain de la grande célébration du jubilé et en cette année du Congrès eucharistique national ? Il nous exhortait également à vivre à fond notre devise : « *Unir Dans la Charité* ».

Le thème de notre sixième chapitre général, « *Notre charisme face aux défis du troisième millénaire* », nous a amenées à revoir ce signe visible de la puissance et de l'amour de Dieu donné en vue de l'édification de l'Église à la lumière de l'enseignement du Saint-Père dans la lettre apostolique « *Novo Millennio Ineunte* » de l'an 2001. Le chapitre a voulu reformuler notre charisme pour qu'il soit davantage en conformité avec le but premier de notre institut, avec notre devise et éclairé par notre spiritualité.



Supérieure générale :
mère Justine Amédan,

— Assistante générale et première conseillière : sœur Emma Gbaguidi,
— deuxième conseillère : sœur Nicole Boni,
— troisième conseillère : sœur Brigitte Marie Godonou,
— quatrième conseillère : mère Marie Victoria Dagba,

La messe de clôture de ce sixième chapitre général a été célébrée en l'église Saint-Michel de Cotonou par le Chargé d'Affaires Monseigneur Pierre Nguyen van Tôt et une quinzaine de prêtres.

Puisse le Seigneur, par l'intermédiaire de saint Augustin, accorder à ce nouveau

Conseil général des Sœurs de Saint Augustin, la sagesse et la force de l'Esprit Saint pour bien accompagner la tâche qui est désor mais la tâche.

« Béni soit Dieu qui nous bénit dans le Christ ».

Sœur Félicité Dagba
Sœur de Saint Augustin